

s i a

u m s i c h t
r e g a r d s
s g u a r d i
13

Rapport du Jury

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Die Auszeichnung des SIA für die zukunftsfähige Gestaltung des Lebensraums
La distinction de la SIA pour des réalisations durables et porteuses d'avenir
Il riconoscimento della SIA per l'organizzazione lungimirante dello spazio di vita

Zurich, en décembre 2013

2 SOMMAIRE

3	SITUATION INITIALE
5	PROCÉDURE DE JUGEMENT ET MODE DE VERDICT
6	L'ÉCHO DE L'APPEL À CANDIDATURES
7	LES CRITÈRES DE JUGEMENT ET LEUR APPLICATION
9	PROCÈS-VERBAL DU JUGEMENT
29	APPRÉCIATION DES TRAVAUX PRIMÉS
58	ANNEXE 1, DOSSIERS ENREGISTRÉS
61	ANNEXE 2, INTERVENANTS
76	IMPRESSUM

3 SITUATION INITIALE

L'appel à candidatures pour la Distinction SIA

Avec l'édition 2013 de *Umsicht – Regards – Sguardi*, la SIA distingue pour la troisième fois un éventail de réalisations emblématiques pour l'aménagement durable du patrimoine naturel et bâti en Suisse.

La Suisse est une mosaïque culturelle, dont la densité et la diversité garantissent une haute qualité de vie. Ce cadre doit être aménagé de manière à répondre à de futurs besoins sans altérer ses valeurs intrinsèques. Le débat sur les modes de développement respectant cette exigence est des plus actuels et les questions qu'il soulève alimentent la controverse bien au-delà des milieux spécialisés. Avec les défis clés que sont la transition énergétique, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, l'augmentation de la population ou l'initiative sur les résidences secondaires.

Avec *Umsicht – Regards – Sguardi*, la plus importante distinction suisse vouée à la durabilité, la SIA récompense pour la troisième fois en 2013 des travaux qui contribuent de façon exemplaire à l'avenir de notre cadre de vie. Comme actrice majeure de la branche des études et de la promotion de la culture bâtie en Suisse, la SIA décerne à nouveau ce prix pour apporter des arguments originaux au débat actuel sur l'aménagement durable de notre environnement. En même temps, elle attire l'attention sur les contributions essentielles que les spécialistes membres de la SIA fournissent dans cette perspective – que ce soit comme concepteurs ou comme mandants au service de l'économie privée, des pouvoirs publics, de l'administration ou de la société civile.

Dans son appel à candidatures lancé mi-février, la SIA s'adressait aux représentantes et représentants de tous les domaines de spécialité pertinents pour assurer la pérennité d'un cadre de vie axé sur la durabilité. Les travaux eux-mêmes devaient refléter la mise en œuvre transdisciplinaire des savoirs existants appliquée à des tâches d'envergure variable, et témoigner d'un discernement exemplaire face au contexte dans lequel ils s'inscrivent.

L'appel s'adressait donc à des démarches de projet inattendues et créatives, reposant davantage sur la volonté d'innover que sur une routine professionnelle. Au-delà des solutions purement techniques et écologiques mises en œuvre, les travaux recherchés devaient proposer des réponses globales à des défis d'avenir. Les réalisations soumises au concours devaient ainsi constituer une valeur économique à long terme, contribuer au bien-être collectif et incarner une prestation culturelle.

Les récompenses seront décernées le 3 décembre 2013, lors de la cérémonie de remise des Sésames Regards. Avec ses membres, la SIA invite des personnalités représentant la branche des études et de la construction, la recherche, les milieux économiques, politiques et culturels, l'administration, les médias, ainsi qu'une représentation du Conseil fédéral à y assister à l'Auditorium Maximum de l'EPF Zurich.

La SIA répercute l'événement par de multiples actions de communication assurant aux réalisations primées la visibilité et l'attention qu'elles méritent. Après le verdict du jury en juin 2013, elle a mandaté des réalisateurs, des photographes, des rédacteurs et des rédactrices pour documenter les réalisations primées de leur point de vue personnel. Le palmarès sera présenté dans une exposition itinérante à la suite de la remise des distinctions en décembre, ainsi que dans un numéro hors série produit par TEC21, TRACÉS et archi, de même que dans les publications numériques de la SIA. Celle-ci soutient en outre la diffusion des résultats par de grands médias généralistes nationaux et internationaux.

4

Après son vernissage dans le hall principal de l'EPFZ, l'exposition itinérante circulera durant environ deux ans dans toutes les régions du pays et à l'étranger. Diverses manifestations organisées le long de ce parcours offriront aux auteurs et commanditaires des réalisations distinguées une plate-forme où ils pourront s'entretenir avec le public de leur démarche et de l'apport particulier de leurs travaux à un développement durable de nos espaces de vie.

Les exigences relatives aux objets présentés

Les travaux admis à concourir pour la distinction devaient

- être pour l'essentiel achevés,
- avoir été complétés après le 1^{er} janvier 2008,
- contribuer directement ou indirectement à la durabilité du cadre de vie aménagé en Suisse.
- avoir bénéficié de la collaboration prépondérante de membres de la SIA pour la conception, la planification ou la mise en œuvre.

Étaient exclus du jugement

- les travaux dans le développement et/ou la réalisation desquels des membres du jury auraient directement ou indirectement été impliqués,
- les travaux fictifs,
- les programmes de formation ou de perfectionnement, les livres, les expositions, les campagnes de promotion et travaux assimilés.

N'étaient pas habilitées à remettre un dossier les personnes physiques et morales

- impliquées dans la préparation et le déroulement de la procédure de distinction,
- en position d'exercer une influence sur les décisions du jury,
- engagées dans des relations d'affaires constituant un conflit d'intérêts.

Les dossiers de candidature devaient inclure un plan de présentation détaillant les éléments essentiels à la compréhension du travail soumis, un rapport explicatif, ainsi que des documents de préévaluation. Aucun document supplémentaire n'était admissible au jugement. Les dossiers pouvaient être présentés en allemand, français ou italien. Par l'envoi d'un dossier, les expéditeurs acceptaient expressément les conditions formulées dans l'appel à candidatures.

5 PROCÉDURE DE JUGEMENT ET MODE DE VERDICT

L'évaluation des dossiers s'est déroulée en deux étapes. Lors de sa première réunion de deux jours, les 6 et 7 juin 2013, le jury a sélectionné les travaux pouvant entrer en lice pour une distinction. Il a ensuite établi les informations encore à collecter pour un verdict final sur ces travaux, puis désigné les groupes de deux à trois jurés chargés d'effectuer des visites sur place durant la 25^e semaine du calendrier. Avec les informations obtenues, leurs constats et renseignements complémentaires ont été consignés dans des prises de position écrites à l'attention de l'ensemble du jury.

Disposant ainsi d'une documentation suffisante, les jurés se sont retrouvés une semaine plus tard pour établir leur palmarès à l'issue de leur seconde réunion, cette fois limitée à la journée du 28 juin 2013. Excluant toute voie de recours, le verdict rendu par le jury est ainsi définitif.

Membres du jury:

- **Carolyn Christov-Bakargiev**, historienne de l'art, curatrice, directrice dOCUMENTA (13), Rome et New York
- **Prof. Valentin Bearth**, architecte EPF SIA, Accademia di architettura, Mendrisio (USI), Coire et Mendrisio
- **Stefan Cadosch**, architecte EPF SIA, président SIA, Zurich
- **Raphaël Domjan**, eco-explorateur, fondateur et président de la Fondation Solar Planet, Yverdon-les-Bains
- **Gabriele Guscetti**, ingénieur civil EPFL, INGENI SA, Genève
- **Dr. Thomas Held**, sociologue, Thomas Held Analysen und Strategien, Zürich
- **Prof. Daniel Kündig**, architecte EPF SIA BSA, président d'honneur SIA, président du jury, Zurich
- **Prof. Dr. Susanne Kytzia**, économiste, directrice du pôle Environnement à l'Institut pour la construction et l'environnement de la Haute école technique de Rapperswil
- **Daniel Meyer**, ingénieur civil EPF SIA SWB, membre du Comité SIA, Zurich
- **Dr. Peter Richner**, ingénieur chimiste EPF, directeur suppléant EMPA, directeur du pôle de recherche Sustainable Built Environment, Dübendorf
- **Prof. Saskia Sassen**, sociologue, Committee on Global Thought, Columbia University, New York
- **Prof. Dr. Jean-Louis Scartezzini**, physicien EPFL, directeur du Laboratoire d'énergie solaire et physique du bâtiment, EPFL, Lausanne
- **Prof. émer. René Schwarzenbach**, ingénieur chimiste EPF, délégué de l'ETH Zurich à la durabilité, Zurich
- **Robin Winogron**, architecte paysagiste MLA SIA, Robin Winogron Landschaftsarchitekten, Zurich
- **Prof. Dr. Barbara Zibell**, ing. dipl. en urbanisme et aménagement régional, adjointe pour la construction urbaine, Universität Leibniz, Hannover

Suppléant:

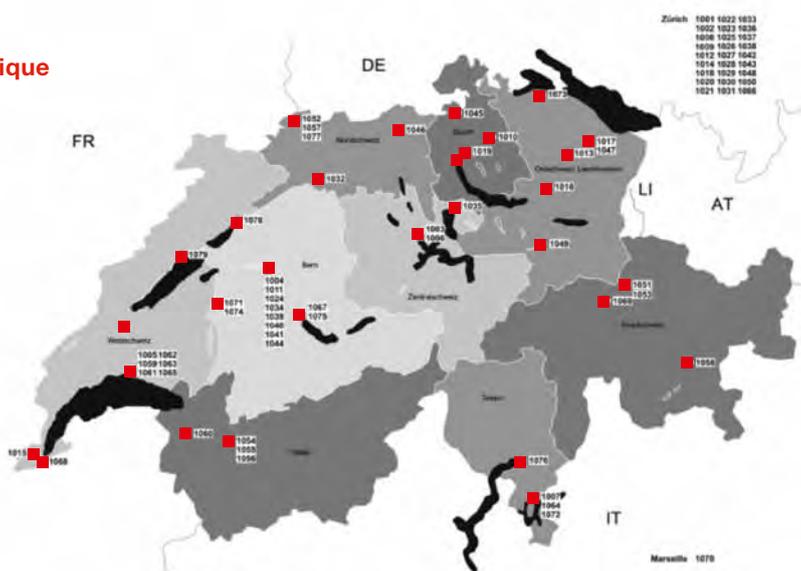
- **Pius Flury**, architecte EPF SIA, membre du Comité SIA, Soleure

6 L'ÉCHO DE L'APPEL À CANDIDATURES

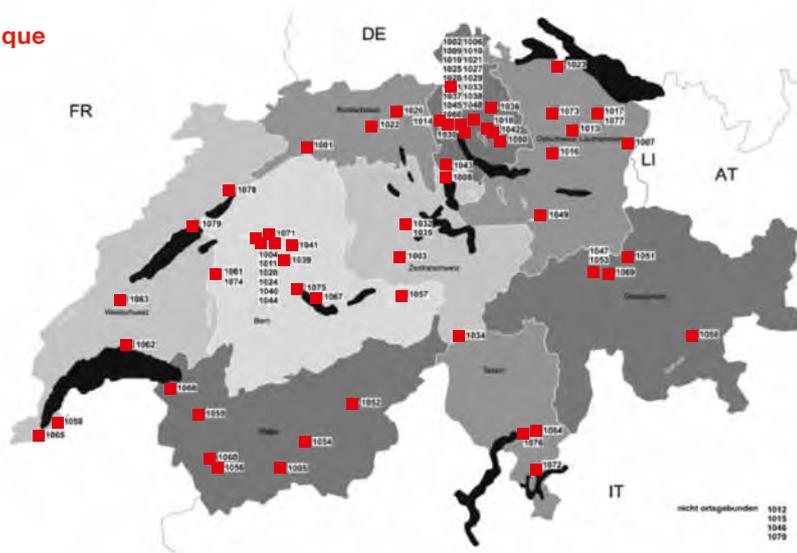
Fin avril, le bureau de la SIA à Zurich a enregistré 79 dossiers provenant de toute la Suisse. À la suite des éditions 2007 et 2011 de la distinction, dont l'écho avait été quelque peu décevant en Suisse romande notamment, un nombre nettement plus important de dossiers francophones a cette fois été reçu. Entre-temps, la communication déployée autour de l'appel à candidatures s'est aussi constamment affinée et son impact s'est trouvé soutenu par la fréquence accrue et la notoriété grandissante de la distinction.

Le jury a également été impressionné par le riche éventail de réalisations soumises à son verdict et leur pertinence comme développements d'avenir à tous les niveaux. L'exemplarité de la plupart des propositions, ainsi que leur portée spécifique pour l'aménagement de notre futur cadre de vie étaient en effet clairement discernables.

Distribution géographique des expéditeurs



Distribution géographique des travaux



7 LES CRITÈRES DE JUGEMENT ET LEUR APPLICATION

Le jury devait apprécier les dossiers qui lui étaient soumis sur la base exclusive des critères ci-après, pour lesquels une autoévaluation avait également été requise de la part de leurs expéditeurs.

Performance novatrice

Le travail

- répond de manière originale à une question d'intérêt général;
- réunit diverses approches pour résoudre le problème posé;
- exploite de manière transdisciplinaire les connaissances disponibles et les acquis techniques ou les résultats de recherche actuels, en élargissant l'éventail des options disponibles pour répondre au besoin;
- témoigne de l'inclusion des commanditaires, usagers et/ou publics touchés dans l'élaboration de la solution.

Pertinence et durabilités sociales

Le travail

- tient compte des enjeux sociétaux actuels et à venir;
- assure et encourage la participation à la vie civique;
- contribue directement ou indirectement au bien-être commun et à l'identification avec le cadre de vie.

Responsabilité environnementale

Le travail

- ménage les ressources naturelles et énergétiques durant l'ensemble de son cycle de vie;
- ne génère pas de substances nocives;
- contribue à la pérennité d'un environnement naturel de haute valeur.

Efficiences économique

Le travail

- conserve sa valeur à long terme et demeure un actif économique soutenable tant pour l'offre que la demande durant tout son cycle de vie;
- encourage la participation à la vie économique;
- renforce l'attrait économique de son contexte et attire d'autres investissements.

Valeur culturelle et qualité esthétique

Le travail

- répond à des ambitions créatrices élevées;
- revalorise le cadre de vie;
- crée un repère identitaire spatial et/ou culturel et suscite une large adhésion.

Les ouvrages présentés ont tout d'abord été examinés en fonction de leur originalité particulière, de leur apport culturel et de leur valeur esthétique. Le jury a ainsi mis en exergue les qualités spécifiques du processus d'étude et de développement du projet, de même que son potentiel spatial et/ou culturel à requalifier son contexte pour devenir un repère identitaire. Le jury a en même temps considéré les questions posées autour du besoin initial et les éléments qui ont pu motiver une solution particulière. A partir d'organigrammes ad hoc, la collaboration entre les différents spécialistes impliqués, ainsi que le rôle du commanditaire dans la recherche de la bonne réponse pouvaient également être retracés et évalués.

8

L'évaluation s'est aussi portée sur les effets directs et indirects de chaque travail sur le plan social, environnemental et économique. On s'est concentré sur des retombées annexes, telles que l'influence du projet sur les structures économiques en place ou la mobilité qu'il induit. Les indications fournies par les expéditeurs concernant la portée de leurs réalisations ont été prises en compte pour jauger la pertinence et la durabilité sociales de chacune. Pour estimer l'efficacité économique, on a également intégré les précisions fournies quant à l'étendue de la zone positivement touchée par l'intervention, de même que les données relatives aux coûts d'étude, respectivement de développement, ainsi qu'aux plans d'amortissement. Les impacts sur l'économie régionale n'ont pas été oubliés: le jury s'est notamment penché sur l'adéquation des investissements consentis et des coûts futurs, y compris d'éventuelles externalités, autrement dit des coûts cachés à la charge de la collectivité.

Pour juger de la responsabilité environnementale des travaux, on s'est appuyé sur les données fournies par les expéditeurs en matière d'usage efficace des ressources et d'absence de rejets nocifs. Une attention particulière a en l'occurrence été accordée au bilan écologique obtenu, en regard du rôle et de l'efficacité des soutiens publics consentis. Des réserves ont été exprimées pour les travaux dont le potentiel d'économies – au vu de leur efficacité énergétique accrue – ne s'est pas concrétisé ou seulement partiellement (effet rebond) ou qui, malgré une efficacité propre élevée, induisent une consommation d'énergie en raison de leur situation, de leur dispositif fonctionnel ou d'un autre effet. Un regard positif a en revanche aiguillé les délibérations autour des ouvrages contribuant directement ou indirectement à un usage sobre des ressources constituant le cadre de vie suisse.

Malgré une grande variété de dossiers à l'envergure et aux thématiques différentes, les critères de jugement définis ainsi que les indicateurs s'y rapportant ont prouvé leur pertinence pour l'appréciation des différents travaux en lice.

9 PROCÈS-VERBAL DU JUGEMENT

Session du jury I, première journée

Lieu du jugement

Pour établir le palmarès de la distinction SIA *Umsicht-Regards-Sguardi* 2013, le jury s'est réuni les 6 et 7 juin 2013, puis le 28 juin 2013, à chaque fois dès 8.00 heures dans la Mööslihalle de l'établissement de bains Allenmoos à Zurich.

Allocution de bienvenue

Le 6 juin dès 8 heures, le jury commence par se forger un aperçu général de l'ensemble des dossiers reçus. A 9 heures, le président du jury Daniel Kündig salue les jurés et se félicite du large écho suscité par l'appel à candidatures. Après le premier passage en revue des travaux enregistrés, il se dit convaincu que, dans la droite ligne de l'objectif poursuivi par la SIA, cette édition de la distinction se traduira une nouvelle fois par des impulsions essentielles pour l'aménagement de notre cadre de vie, dont la portée dépassera les frontières nationales.

Présences

Daniel Kündig constate que tous les membres du jury habilités à voter sont présents. Le Jury se compose donc comme suit:

- **Carolyn Christov-Bakargiev**, Rome et New York
- **Prof. Valentin Bearth**, Coire et Mendrisio
- **Stefan Cadosch**, Zurich
- **Raphaël Domjan**, Yverdon-les-Bains
- **Gabriele Guscetti**, ingénieur civil EPFL, Genève
- **Dr. Thomas Held**, Zurich
- **Prof. Daniel Kündig**, Zurich (président du Jury)
- **Prof. Dr. Susanne Kytzia**, Rapperswil
- **Daniel Meyer**, Zurich
- **Dr. Peter Richner**, Dübendorf
- **Prof. Saskia Sassen**, New York
- **Prof. Dr. Jean-Louis Scartezzini**, Lausanne
- **Prof. émer. René Schwarzenbach**, Zurich
- **Robin Winogrand**, Zurich
- **Prof. Dr. Barbara Zibell**, Hannover

Est présent comme membre suppléant:

- **Pius Flury**, Soleure

Sont présents comme représentants de la direction de projet:

- **Michael Mathis**, B.A., Communication SIA
- **Thomas Müller**, architecte EPF SIA, Zurich, responsable Communication SIA
- **Ivo Vasella**, architecte EPF SIA, Zurich, Communication SIA



10

Sont présents pour la coordination de la procédure:

- **Simon Hubacher**, neubighubacher, Cologne
- **Jörg Neubig**, neubighubacher, Cologne
- **Sonja Kahn**, neubighubacher, Cologne

Sont présents comme traducteurs:

- **Alexander Athanas**, Zurich
- **Lennart Harbich**, Zurich

La tenue du procès-verbal est assurée par Simon Hubacher du bureau neubighubacher, Cologne.

Objectifs

Daniel Kündig expose l'objectif du jugement en deux tours, réparti sur trois journées, de distinguer jusqu'à huit travaux. Le jury décernera une distinction aux travaux exceptionnels et il pourra attribuer une mention à ceux jugés exemplaires par certains de leurs aspects.

Le but de la première session de deux jours est de se familiariser avec les propositions en lice, puis de désigner à l'issue de deux à trois tours de qualification 12 à 15 dossiers, dont les mérites seront examinés plus en détail et jugés dans le cadre d'une sélection restreinte. Dans la perspective de l'établissement du palmarès, tous les travaux retenus dans la sélection restreinte feront l'objet d'une visite sur place de membres du jury.

Déroulement et règles de procédure

Daniel Kündig expose le déroulement du jugement:

Jury I, 6. 6. 2013

- Rapport préliminaire à l'attention du jury
- Admission des dossiers, vote sur les requêtes issues de la préévaluation
- Exposition des critères de jugement
- Découverte, puis examen plus approfondi des travaux en groupes de travail
- Premier tour de qualification

Jury I, 7. 6. 2013

- Tour de contrôle des résultats du premier tour de qualification
- Second tour de qualification
- Contrôle des résultats du second tour de qualification
- Le cas échéant, tours de qualification supplémentaires
- Désignation des dossiers retenus dans la sélection restreinte
- Organisation de la visite des travaux de la sélection restreinte et formulation des questions à vérifier pour ceux-ci

Visite des objets sur place par le jury, 19.- 21. 6. 2013

- Entretiens sur place avec les expéditeurs du dossier et les intervenants impliqués dans les travaux de la sélection restreinte assurés par au moins deux membres du jury
- Résumé des constats de visite sous forme d'appréciations écrites pour chaque objet de la sélection restreinte



11

Jury II, 28. 6. 2013

- Tour d'information: prise de connaissance par le jury des constats issus des visites
- Tour d'attribution des distinctions, le cas échéant en plusieurs tours de qualification
- Tour de contrôle
- Établissement du palmarès des distinctions, éventuellement des mentions

Daniel Kündig prie les participants aux sessions du jury de respecter la stricte confidentialité des délibérations et s'assure de l'accord de tous les jurés pour autoriser une documentation photographique de la procédure et l'usage des images pour la diffusion du jugement.

L'implication directe ou indirecte de membres du jury dans des dossiers en lice doit, si elle n'a pas déjà été signalée par les responsables de la coordination, être annoncée ouvertement par les personnes concernées. Celles-ci doivent se retirer lors de l'évaluation des travaux en question et s'abstenir de participer aux votes sur ces objets.

Daniel Kündig s'assure de l'unanimité du jury pour que les votes consacrés à chaque objet après le premier tour de qualification soient tranchés à la majorité simple. Le jury s'accorde pour exclure toute abstention. Si un membre du jury se retire, l'éventuelle égalité des voix est tranchée par la décision du président.

Daniel Kündig prie ensuite Simon Hubacher, représentant de la coordination, de présenter le rapport préliminaire au jury.

Rapport préliminaire à l'attention du jury

Respect des conditions et exigences générales

Un total de 79 dossiers a été enregistré par le bureau de la SIA à Zurich. Les propositions envoyées ont été soigneusement examinées et vérifiées sous l'angle de leur conformité aux critères et exigences définis dans l'appel à candidatures. Les résultats ont été consignés à l'attention du jury dans un rapport d'examen synoptique.

Réception des dossier

Les 79 dossiers ont été remis dans le délai fixé par l'appel à candidatures au 30 avril 2013 (heure de livraison/date du sceau postal).

Complétude des dossiers

Tous les dossiers sont pour l'essentiel complets. Les écarts mineurs suivants ont été relevés:

Le dossier **1015** a d'abord été livré sans plan de présentation. À la demande de combler cette lacune et après clarification détaillée de questions de compréhension soulevées par les expéditeurs, un fichier PowerPoint a été envoyé à la place d'un plan. L'organe de préévaluation a alors imprimé celui-ci au format A0. Le jury accepte à l'unanimité d'admettre au jugement le plan ainsi composé avec les feuillets PowerPoint.



12

Pour les dossiers **1001, 1015, 1030, 1044, 1045, 1052, 1063, 1065, 1067, 1076** et **1079** livrés sans plans de préévaluation, l'examen préliminaire a été effectué sur la base des plans de présentation.

Participation de professionnels SIA

L'implication prépondérante obligatoire de professionnels SIA dans les travaux présentés a été vérifiée sur la base de la liste des membres SIA. Pour les dossiers où les membres SIA impliqués n'apparaissent pas, les noms ont été obtenus ultérieurement auprès des expéditeurs.

L'admissibilité du dossier **1006** devra être tranchée par le jury, où les enseignants chefs de projet sont membres de la SIA. Les expéditeurs (auteurs du travail) ne sont pas affiliés à la SIA.

Obstacles au droit de concourir

L'examen préliminaire n'a pas relevé d'infractions aux conditions de participation énoncées. Daniel Kündig prie toutefois le jury de signaler d'éventuelles obligations de récusation en son sein.

Le juré Daniel Meyer expose son devoir de récusation sur le dossier **1018**. Le bureau d'ingénieurs Dr. Lüchinger & Meyer Bauingenieure AG a joué un rôle subalterne dans la mise en œuvre du projet **1018**.

Le juré Peter Richner expose son devoir de récusation sur les dossiers **1031** et **1043**. L'EMPA, employeur du juré Peter Richner, a été associé à ces projets.

Le jury décide à l'unanimité, moins la voix du juré respectif, qu'aucune des implications déclarées ne fonde un conflit d'intérêts et qu'il n'y a donc pas lieu d'exclure un des dossiers du jugement.

Le jury décide à l'unanimité, moins la voix du juré respectif, que ce dernier devra se retirer aussi bien de l'évaluation, que des votes ou requêtes touchant au(x) dossier(s) qui le concerne(nt).

Période de réalisation des travaux

Selon l'examen préliminaire, tous les travaux sont conformes à la clause d'achèvement après le 1.1.2008. En revanche, la condition supplémentaire de n'admettre au jugement que des objets réalisés a été interprétée de façon très large dans certains dossiers.

Pour les dossiers suivants, la préévaluation est donc assortie de réserves et l'examen du jury est requis pour établir s'il s'agit d'objets virtuels exclus des conditions de participation:

- Le dossier **1006** est une expérience de réflexion.
- Le dossier **1012** est un travail scientifique présenté dans le cadre d'une thèse de master.
- Le dossier **1042** est un concept d'aménagement, qui n'a pas pu être mis en œuvre en raison de l'initiative sur les terres agricoles.
- Le dossier **1076** est le plan directeur élaboré par une association professionnelle en réponse à un problème d'aménagement régional, soit une proposition politique régionale sans effet direct sur le développement d'espaces de vie.

Tous les autres travaux ont pour l'essentiel été achevés en date du 30.4.2013.



13 Admission des dossiers au jugement

Le jury juge l'admissibilité formelle des dossiers assortis d'une réserve à l'issue de l'examen préliminaire. Il doit en particulier déterminer si le résultat du travail représente au moins une contribution indirecte pour l'avenir du cadre de vie suisse, ou s'il s'agit d'un projet fictif. Le jury considère comme fictive ou virtuelle une contribution dont la portée n'a aucun effet direct ou indirect sur l'aménagement d'espaces de vie au-delà du cercle des intervenants impliqués. Le jury vote ensuite sur chacun des dossiers concernés

Le jury décide sans opposition de ne pas admettre le dossier **1006** au jugement, car il s'agit en l'occurrence d'un objet fictif.

Le jury décide d'admettre au jugement les dossiers **1012, 1042, 1070** et **1076**, une portée extra-contextuelle est décelable pour chacun d'entre eux et que l'on peut dès lors au moins s'attendre à des effets indirects pour de futurs aménagements.

A l'exception du dossier **1006**, les 78 travaux restants sont donc admis au jugement.

Examen des critères de jugement

Daniel Kündig expose au jury les cinq critères détaillés dans l'appel à candidatures pour le jugement des travaux présentés. Le jury en fixe ensuite l'application.

Le jury constate tout d'abord que les travaux présentés recouvrent des échelles spatiales très diverses. En fonction de leur type – travaux de portée locale, méthodes et outils, produits – le jury adoptera une pondération de chaque critère adaptée à l'objet à juger.

Le jury constate que des travaux, dont seuls certains éléments apportent une contribution originale à de futurs développements, peuvent aussi être distingués. À la condition toutefois qu'aucun effet négatif ne puisse leur être imputé.

Le jury constate au surplus, que dans les dossiers portant sur des bâtiments, la consommation d'énergie indiquée ne repose souvent que sur des valeurs de projet. Leur vérification pose problème et s'avère dans nombre de cas impossible en raison de la toute récente mise en service des bâtiments en question. Les caractéristiques énergétiques des ouvrages éventuellement concernés dans la sélection restreinte devront être examinées sur place en vue de la réunion finale du jury.

Premier tour de qualification

78 dossiers sont admis au premier tour de qualification.

Afin de se plonger plus en détail dans les propositions en lice, le jury se divise en cinq groupes de travail A, B, C, D et E. Trois à quatre jurés préparent l'évaluation de 15 à 16 travaux sur la base des cinq critères de jugement. Le 1^{er} tour de qualification se focalise en particulier sur la performance novatrice incarnée par chaque travail.



14

A | 1001 – 1016

Pius Flury
Gabriele Guscetti
René Schwarzenbach

B | 1017 – 1032

Valentin Bearth
Peter Richner
Saskia Sassen

C | 1033 – 1048

Carolyn Christov-Bakargiev
Daniel Kündig
Daniel Meyer
Robin Winogrand

D | 1049 – 1064

Stefan Cadosch
Thomas Held
Susanne Kytzia

E | 1065 – 1079

Raphaël Domjan
Jean-Louis Scartezzini
Barbara Zibell

Peter Richner se retire de la discussion du dossier **1031** par son groupe, car il a relevé une implication de son employeur dans le projet.

A 12 h 30, le jury interrompt ses travaux pour une brève pause déjeuner.

A 13 heures, le résultat des délibérations de groupe est présenté. Un membre du jury résume les particularités de chaque travail et présente la requête du groupe concerné quant à son maintien dans le jugement. Après les réponses aux demandes de précisions et l'examen de la requête du groupe, les jurés expriment leur vote individuel sur chaque dossier. La majorité simple des voix est requise pour le maintien des dossiers dans le jugement.

Après la prise en compte de tous les critères de jugement et à l'issue de débats parfois contradictoires, le jury élimine les dossiers suivants:

1001	1002	1005	1007	1011
1012	1013	1014	1015	1018*
1021	1023	1025	1028	1031*
1032	1034	1035	1038	1039
1030	1041	1042	1044	1047
1049	1050	1056	1057	1058
1059	1060	1062	1064	1066
1068	1070	1071	1072	1073
1075	1077	1079		

Les 35 dossiers suivants accèdent ainsi au deuxième tour de qualification:

1003	1004	1008	1009	1010
1016	1017	1019	1020	1022
1024	1026	1027	1029	1030
1033	1036	1037	1043*	1045
1046	1048	1051	1052	1053
1054	1055	1061	1063	1065
1067	1069	1074	1076	1078

* Daniel Meyer se retire des délibérations et du vote concernant le dossier **1018**.

Peter Richner fait de même pour les dossiers **1031** et **1043**.

A 16 h 50, le jury interrompt ses travaux pour une brève pause-café.

Pour clore le premier tour de qualification, le jury au complet passe en revue les dossiers restés dans le jugement et discute des constats établis à l'issue du premier tour.



15

Le jury se montre impressionné par la qualité globalement élevée et le large éventail de travaux en lice. Il juge que les propositions qui reprennent des solutions existantes sans y apporter d'éléments nouveaux devraient demeurer dans le premier tour de qualification. Lors du tour de contrôle prévu le lendemain, il s'agira de vérifier que ce principe a été appliqué uniformément à tous les dossiers.

Lors du deuxième tour de qualification, également fixé au lendemain, il s'agira de relever et de jauger la portée concrète des travaux pour des aménagements d'avenir. Une attention particulière devra être accordée à leur pertinence sociale, ainsi qu'aux qualités qui pointent au-delà de l'intervention elle-même en montrant la voie à de futures réalisations porteuses d'avenir.

La session du jury est interrompue après la clôture du tour commun à 18h40.

16 Session du jury I, deuxième journée

Allocution de bienvenue

Le 7 juin 2013, Daniel Kündig accueille les jurés à 9 heures. Il prend acte de la présence du jury au complet, ainsi que de celle des autres participants présents la veille. Il salue les invités Inge Beckel, qui assiste à la séance comme représentante de swiss-architects.com partenaire média de la distinction, et Reto Schlatter, qui en assure la documentation photographique sur mandat de la SIA.



Daniel Kündig rappelle encore une fois le déroulement de la deuxième journée de session exposé la veille. L'objectif est d'établir une sélection restreinte à un maximum de 15 travaux pouvant prétendre à la distinction, puis de formuler pour chacun les questions à vérifier sur place avant la seconde session du jury. Le calendrier des visites sera fixé à l'issue de cette deuxième journée de jugement.

Contrôle du premier tour de qualification

A 9h10, le jury reprend ses travaux en effectuant un tour de contrôle pour vérifier les résultats du premier tour de qualification.

Compte tenu des critères de jugement et des constats établis lors de la première journée, le jury examine encore une fois les évaluations issues du premier tour pour chacun des dossiers en lice. Pour 20 d'entre eux, des requêtes de réévaluation sont présentées, qui donnent lieu à d'intenses discussions. Chaque demande en réévaluation fait l'objet d'un vote individuel.

Pour les dossiers suivants, restés dans le premier tour, le jury refuse les demandes de repêchage:

1012 1042 1066

Pour les dossiers suivants, retenus pour le deuxième tour, le jury refuse les demandes de rétrogradation dans le premier tour:

**1003 1009 1016 1027 1030
1033 1046 1063 1066 1069
1076**

Pour les dossiers suivants, restés dans le premier tour, le jury accepte les demandes de repêchage:

1002 1015 1057

Pour les dossiers suivants, retenus pour le deuxième tour, le jury accepte les demandes de rétrogradation dans le premier tour:

1026 1029 1067 1074



17

Les 34 dossiers suivants sont donc retenus pour le deuxième tour de qualification:

1002	1003	1004	1008	1009
1010	1015	1016	1017	1019
1020	1022	1024	1027	1030
1033	1036	1037	1043	1045
1046	1048	1051	1052	1053
1054	1055	1057	1061	1063
1065	1069	1076	1078	

Deuxième tour de qualification

Après une pause-café, le jury entame le deuxième tour de qualification à 10h45. Daniel Kündig en précise le déroulement: chaque dossier demeuré dans le jugement est soumis à l'examen approfondi d'un juré selon les critères de la distinction. Un accent particulier est mis sur l'évaluation des effets directs et indirects de chaque travail.

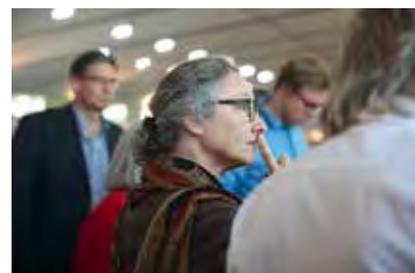
L'approfondissement des dossiers est réparti comme suit entre les jurés.

Carolyn Christov-Bakargiev 1043, 1053	Valentin Bearth 1002, 1055 1065	Stefan Cadosch 1027, 1051 1069
Raphael Domjan 1054, 1063	Pius Flury 1004, 1037	Gabriele Guscetti 1076, 1045
Thomas Held 1009, 1010	Daniel Kündig 1030, 1052	Susanne Kytzia 1016, 1046
Daniel Meyer 1017, 1020	Peter Richner 1018, 1024 1033, 1036	Saskia Sassen 1024, 1057
Jean-Louis Scartezzini 1015, 1061 1078	René Schwarzenbach 1003, 1019	Robin Winogrand 1022, 1048
Barbara Zibell 1008, 1057		

A 12 heures, le jury interrompt ses travaux pour une pause déjeuner.

A 13 heures, tous les dossiers demeurés dans la sélection sont à nouveau présentés par un juré et discutés en détail en fonction des critères de jugement. Les qualités saillantes des propositions en lice sont ainsi relevées. Le jury procède ensuite au vote individuel sur chaque dossier.

A 14 heures, la prof. Saskia Sassen quitte la session. Le suppléant Pius Flury la remplace comme membre votant du jury.



18

À l'issue du deuxième tour de qualification, après la vérification des critères de jugement et la pondération des effets directs et indirects des travaux sur leur contexte proche et lointain, le jury élimine des dossiers suivants:

1002	1003	1004	1008	1009
1015	1016	1017	1022	1027
1029	1037	1052	1054	1061
1063	1069	1076		

16 dossiers demeurent ainsi dans le jugement.

1010	1019	1020	1024	1033
1036	1043	1045	1046	1048
1051	1053	1055	1057	1065
1078				

Contrôle du deuxième tour et troisième tour de qualification

Lors du tour de contrôle qui suit, l'application conforme des critères de jugement à tous les dossiers retenus à l'issue du deuxième tour de qualification est encore vérifiée. Le jury examine ensuite de manière approfondie tous les dossiers retenus pour le troisième tour.

Le jury confirme le maintien des dossiers suivants dans le jugement et leur accès à la sélection restreinte:

1010	1024	1036	1051	1053
1055	1065	1078		

Le jury accepte à l'unanimité les requêtes de repêchage pour les dossiers suivants:

1019	1020	1033	1043	1045
1046	1048	1057		

Pour les huit dossiers repêchés, le jury passe une nouvelle fois en revue les forces et les faiblesses relevées en fonction des critères de jugement, puis procède au vote individuel sur chacun d'entre eux.

Les dossiers suivants se voient ainsi rétrogradés du troisième au deuxième tour:

1043	1045	1046	1020
-------------	-------------	-------------	-------------

Le jury décide de maintenir les quatre dossiers suivants dans le troisième tour et de les retenir pour la sélection restreinte:

1019	1036	1048	1057
-------------	-------------	-------------	-------------

Daniel Kündig vérifie ensuite si le jury présente des requêtes en repêchage pour des dossiers demeurés dans le deuxième tour.

Le repêchage demandé pour les quatre travaux suivants est unanimement accepté par les jurés:

1002	1017	1022	1061
-------------	-------------	-------------	-------------



19

Après nouvelle discussion de ces quatre travaux en fonction des critères de jugement, les jurés passent au vote individuel sur leur qualification. Le jury décide le maintien du dossier suivant dans le deuxième tour:

1017

Pour les trois autres dossiers, le jury vote le passage du deuxième au troisième tour de qualification, soit l'accès à la sélection restreinte:

1002 1022 1061

À l'issue de ce tour de contrôle, le jury établit la liste des dossiers restants dans la sélection restreinte:

1002 1010 1019 1022 1024
1033 1036 1048 1051 1053
1055 1057 1061 1065 1078

Le jury confie unanimement aux experts représentés au sein du conseil de *Umsicht Regards Sguardi 13* le soin de préparer les questions qui devront être vérifiées lors de la visite des travaux encore en lice.

Daniel Kündig informe le jury que le calendrier des visites sera établi et coordonné par la SIA sous la houlette de Ivo Vasella. Les équipes de jurés énumérées ci-après examineront les projets comme suit:

Projet-No/ Nom	Jurés	Date
1002 Viel(ge)schichtig, Zurich	Thomas Held Robin Winogrand	20. 6. 2013
1010 Complexe artisanal Nœrd, Zurich-Oerlikon	Stefan Cadosch René Schwarzenbach	19. 6. 2013 10 – 13 heures
1019 Production d'engrais à partir d'eaux usées, Opfikon	Stefan Cadosch René Schwarzenbach	19. 6. 2013 14 – 17 heures
1022 Établissement scolaire Gönhard, Aarau	Daniel Kündig René Schwarzenbach	20. 6. 2013 13 – 15 heures
1024 Centrale de Forsthaus, Berne	Susanne Kytzia Gabriele Guscetti	21. 6. 2013 10 – 13 heures
1033 Projet pilote Energie-Coaching Ville de Zürich	Daniel Kündig René Schwarzenbach	20. 6. 2013 16 – 18 heures
1036 Immeuble plurigénérationnel Giesserei, Winterthour	Daniel Kündig Susanne Kytzia	20. 6. 2013 9 – 11 heures
1048 Mesures d'accompagnement du contournement ouest, Zurich	Daniel Meyer Robin Winogrand	20. 6. 2013
1051 Révision du plan de zone et règlement de construction, Haldenstein	Valentin Bearth Daniel Meyer Peter Richner	19. 6. 2013 10 – 13 heures



1053	Sentier aquatique, Flims	Valentin Bearth Daniel Meyer Peter Richner	19. 6. 2013 14 – 20 heures
1055	Couverture des ruines archéologiques, Saunt-Maurice	Susanne Kytzia Gabriele Guscetti	21. 6. 2013 15 – 18 heures
1057	Centre villageois Grimseltor, Innertkirchen	Pius Flury Daniel Kündig	21. 6. 2013 16 – 19 heures
1061	Centre Professionnel Cantonal de Fribourg, Fribourg	Peter Richner Jean-Louis Scartezzini	20. 6. 2013 9 – 12 heures
1065	Stratégies pour la cité du Lignon à Genève	Gabriele Guscetti Jean-Louis Scartezzini	20. 6. 2013 15 – 18 heures
1078	Bâtiment principal de l'OFSPPO, Macolin	Pius Flury Daniel Kündig	21. 6. 2013 10 – 12 heures

Daniel Kündig constate que le jury a siégé au complet (Pius Flury remplaçant Saskia Sassen dès 14 h 00 le deuxième jour) et remercie tous les participants à la session de leur collaboration engagée et concentrée. La décharge est unanimement accordée à l'organe de coordination.

La deuxième journée de jugement du 7 juin juin se termine à 18 heures, avec l'ajournement des travaux jusqu'au 28 juin 2013.





Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Die Auszeichnung des SIA für die zukunftsfähige Gestaltung des Lebensraums

Unterschriften Jury I, Freitag, 07.06.2013

Hiermit bestätigen wir das Protokoll:

Jurymitglieder

Carolyn Christov-Bakargiev

Prof. Valentin Bearth

Stefan Cadosch

Raphaël Domjan

Gabriele Guscetti

Dr. Thomas Held

Prof. Daniel Kündig

Prof. Dr. Susanne Kytzia

Daniel Meyer

Dr. Peter Richner

Prof. Saskia Sassen

Prof. Dr. Jean-Louis Scartezzini

Robin Winogrand

Prof. René Schwarzenbach

Prof. Dr. Barbara Zibell

Stellvertretende Jury

Pius Flury

22 Session du jury II

Après la première session des 6 et 7 juin, puis les visites des objets de la sélection restreinte effectuées entre-temps avec les auteurs et les intervenants impliqués dans ces projets, la seconde et dernière session de jugement a lieu le 28 Juin 2013.

Allocution de bienvenue

Dès 8 h 30, les jurés passent en revue les rapports rédigés à l'issue de la visite des projets retenus dans la sélection restreinte. A 9 heures, le président du jury Daniel Kündig salue officiellement les participants. Il remercie de la parfaite organisation du calendrier de visites et se félicite qu'en dépit des agendas chargés des membres du jury, chaque objet retenu dans la sélection restreinte ait été examiné sur place par au moins deux d'entre eux, puis documenté. Il exprime notamment sa gratitude aux jurés qui se sont chargés de rédiger les appréciations relatives aux projets. Grâce à leur remise dans les délais, tous les constats issus des visites ont pu être intégrés au rapport d'évaluation actualisé et/ou mis à disposition avec le reste de la documentation.



Présences

Daniel Kündig constate qu'à l'exception de Gabriele Guscetti, tous les membres votants du jury sont présents, avec Pius Flury comme suppléant. Jusqu'à l'arrivée annoncée un peu plus tard de Gabriele Guscetti, Pius Flury siège à titre de membre votant du jury.

Le jury se compose donc comme suit:

- **Carolyn Christov-Bakargiev**, Rome et New York
- **Prof. Valentin Bearth**, Coire et Mendrisio
- **Stefan Cadosch**, Zürich
- **Raphaël Domjan**, Yverdon-les-Bains
- **Dr. Thomas Held**, Zurich
- **Prof. Daniel Kündig**, Zurich (président du jury)
- **Prof. Dr. Susanne Kytzia**, Rapperswil
- **Daniel Meyer**, Zurich
- **Dr. Peter Richner**, Dübendorf
- **Prof. Saskia Sassen**, New York
- **Prof. Dr. Jean-Louis Scartezzini**, Lausanne
- **Prof. émer. René Schwarzenbach**, Zurich
- **Robin Winogron**, Zurich
- **Prof. Dr. Barbara Zibell**, Hannovre
- **Pius Flury**, Solothurn (suppléant pour Gabriele Guscetti)

Sont présents par intermittence à titre de représentants de la direction de projet:

- **Michael Mathis**, B.A., Communication SIA
- **Thomas Müller**, architecte EPF SIA, Zurich, responsable Communication SIA
- **Ivo Vasella**, architecte EPF SIA, Zurich, Communication SIA

Sont présents à titre d'invités:

- **Martin Stuber**, Velux Suisse (sponsor *Umsicht – Regards – Sguardi 2013*)
- **Marc Schwarz**, réalisateur

23

Coordination de la procédure:

- **Simon Hubacher**, neubighubacher, Cologne
- **Jörg Neubig**, neubighubacher, Cologne
- **Sonja Kahn**, neubighubacher, Cologne

Sont présents comme traducteurs:

- **Alexander Athanas**
- **Lennart Harbich**

La tenue du procès-verbal est assurée par Simon Hubacher du bureau neubighubacher, Cologne.

Objectifs

Daniel Kündig expose le but de la dernière journée de jugement, qui est de désigner quatre à huit travaux répondant de façon exemplaire à tous les critères de la distinction. Le jury a en outre la possibilité de décerner une mention à des travaux particulièrement convaincants sur des aspects spécifiques. Les dossiers primés feront l'objet d'une exposition itinérante incluant notamment des portraits filmés, ainsi que d'un numéro hors série édité par les revues TEC21/Tracés/archi.

Déroulement et règles de procédure

Le président du jury présente le déroulement détaillé de la dernière journée de jugement:

- Adoption du procès-verbal du jury I
- Rapport de l'organe de coordination
- Prise de connaissance des constats tirés des visites et des appréciations en découlant
- Tour d'attribution de la distinction
- Tour de contrôle
- Établissement de la liste des distinctions et mentions
- Information du jury pour la suite des opérations

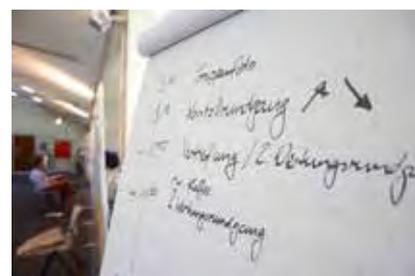
Il rappelle aux participants à la session de respecter la stricte confidentialité des délibérations et prie Simon Hubacher de présenter les documents de travail actualisés.

Adoption du procès-verbal du jury I

Le jury adopte à l'unanimité le procès-verbal établi pour les deux premières journées de jugement à l'issue de sa session des 6 et 7 juin 2013.

Rapport de l'organe de coordination

Pour le verdict du jury, un extrait du rapport de vérification a été préparé pour les 15 travaux retenus dans la sélection restreinte. Ce document inclut entre autres les questions qui devaient être éclaircies sur place avec les auteurs et les intervenants impliqués dans les projets en lice, ainsi que des résumés des appréciations rédigées par les participants à la visite. Un dossier rassemblant l'ensemble des rapports dans leur version intégrale est en outre à la disposition des jurés. Enfin, un tableau synoptique des objets de la sélection restreinte leur est fourni pour y noter les résultats des délibérations.



24 **Présentation des résultats de visite**

Dès 9 h30, les jurés présentent les constats respectifs résultant de leur visite des travaux de la sélection restreinte et de leurs entretiens avec les responsables concernés, puis répondent aux demandes d'éclaircissements des autres membres du jury.

Le juré Gabriele Guscetti rejoint le jury à 9 h45 et y remplace le suppléant Pius Flury comme membre votant.

A 11 heures, le jury interrompt ses travaux pour une pause-café.

Pour clore le tour d'information, le jury précise ses appréciations d'ensemble sur les visites. Daniel Kündig recueille les requêtes en distinction, mention ou maintien dans la sélection restreinte pour chacun des dossiers en lice

A 13 heures, le jury interrompt ses travaux pour une pause déjeuner. Monsieur Stuber quitte la session du jury après la pause.



Tour d'attribution des distinctions

A 14 heures, le jury reprend ses travaux et commence par préciser les prérequis à l'attribution d'une distinction. Il souligne que seuls les travaux qui remplissent la totalité des critères de jugement peuvent prétendre à la distinction. Le respect de l'une ou d'une partie des exigences définies ne suffit pas à fonder cette prétention, même si une proposition traite de questions sociétales particulièrement pertinentes.

Le jury est conscient des difficultés qu'implique un regard comparatif, notamment sur des travaux qui traitent de la réhabilitation d'éléments bâtis protégés. Le contexte, les maîtres d'ouvrage, la fonction et les objectifs rattachés aux interventions en lice présentent en effet des dissemblances marquées. Les délibérations en vue du verdict devront donc clairement dégager ces différents aspects.

Lors du tour de distinction qui suit, le jury se penche en détail sur la conformité de chaque projet aux critères de jugement.

À 14 h20, René Schwarzenbach quitte la session. Pius Flury le remplace comme membre votant du jury.

Les jurés votent d'abord individuellement sur les travaux proposés à la distinction.

Le jury décide de maintenir les dossiers suivants dans la sélection restreinte:

1002 1019 1022 1024 1033
1051 1057

Le jury décide d'éliminer les dossiers suivants:

1010 1036 1048 1053 1055
1061 1065 1078

A 16 h20, le jury interrompt ses délibérations pour une pause-café.



25 Tour de contrôle

Le jury vérifie que les mêmes barèmes d'évaluation, en conformité avec les critères de jugement, ont été appliqués à tous les travaux en lice pour la distinction.

Une requête émanant du jury propose que les travaux retenus à l'unanimité dans le tour d'attribution de la distinction ne fassent plus l'objet de demandes en réévaluation.

La requête est rejetée à 8 voix contre 7. Le jury demeure habilité à présenter des demandes de réévaluation pour tous les dossiers de la sélection restreinte.

Des demandes en réévaluation sont présentées pour les dossiers suivants:

1036 1048 1055 1061 1078

Le jury vote individuellement sur chaque demande. Après de nouvelles délibérations, les dossiers suivants sont maintenus dans la sélection restreinte:

1048 1061 1078

Après de nouvelles délibérations, l'attribution d'une distinction est confirmée pour les dossiers suivants:

1036 1055

Attribution des distinctions

Le jury de *Umsicht – Regards – Sguardi 2013* attribue ainsi une distinction aux dossiers suivants:

1010 1036 1053 1055 1065

Mentions

Le jury délibère des exigences requises pour l'attribution de mentions. Le jury peut décerner une mention à tous les travaux qui incarnent une contribution pionnière pour l'avenir du cadre de vie suisse, ne serait-ce qu'en vertu d'un seul des cinq critères de jugement définis.

Après brève consultation, le jury décide que l'ensemble des 78 dossiers admis au jugement peuvent être inclus dans les délibérations en vue de l'attribution d'une mention.

Des membres du jury présentent et justifient des requêtes en attribution d'une mention pour les travaux suivants:

1017 Le jury se penche sur la performance novatrice que représente la solution hautement interdisciplinaire et en même temps poétique élaborée pour l'application de mesures techniques antisismiques à un établissement scolaire.

1024 Le jury débat de la valeur culturelle et de la pertinence sociale rattachées à un projet de centrale urbaine de production énergétique et d'incinération des déchets conçue comme un repère urbanistique.



26

- 1043** Le jury se penche sur la valeur culturelle et le potentiel novateur de la redécouverte de la chaux et de sa réinterprétation comme matériau contemporain.
- 1048** Le jury se penche sur la pertinence et la durabilité sociales des mesures d'accompagnement appliquées aux voiries urbaines dans le cadre de l'ouverture du contournement ouest de Zurich. Il en évalue les méthodes et pondère l'économie des moyens déployés pour requalifier le tissu urbain en confrontant les possibles corrélations entre les changements structurels en cours et les solutions mises en œuvre.
- 1057** Le jury se penche sur le caractère exemplaire et reconnaît l'à-propos social de la démarche de projet qui a abouti au nouveau centre villageois.
- 1061** Le jury débat la portée sociale et culturelle du réaménagement du complexe scolaire et de sa redéfinition convaincante des circulations irriguant le quartier.

Le jury se prononce individuellement sur chaque requête et refuse, parfois à une courte majorité, l'attribution d'une mention aux dossiers suivants:

1017 1024 1043 1057 1061

Le jury de *Umsicht – Regards – Sguardi 2013* décerne à une forte majorité une mention au dossier suivant:

1048

Dès lors qu'aucune requête en réévaluation n'est plus demandée, le jury décerne la distinction à cinq travaux et en récompense un d'une mention officielle.

Remerciements et décharge

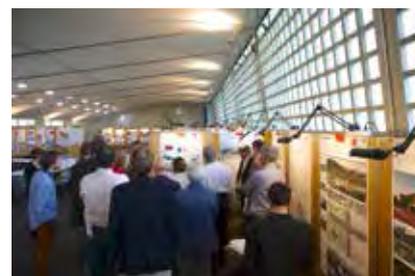
Le président du jury Daniel Kündig remercie tous les membres du jury de leur engagement et de leur contribution à des débats pluridisciplinaires de haut niveau. Le jury accorde sa décharge à l'organe de coordination et de préévaluation pour l'ultime journée de jugement. Au nom du jury, Daniel Kündig remercie les responsables du rapport préliminaire de leur suivi et de la parfaite préparation des travaux du jury.

Rédaction du rapport du jury

Michael Mathis présente la marche à suivre pour la rédaction du rapport du jury. Le jury décide unanimement que la première mouture du rapport soit élaborée en étroite collaboration avec les jurés qui ont effectué la visite des projets sur place.

Suite des opérations

Les mois à venir seront consacrés au montage d'une exposition itinérante avec des documents filmés des projets primés, ainsi qu'à l'édition d'un dossier trilingue. La remise des distinctions et le vernissage de l'exposition sont fixés au 3 décembre 2013 dans le bâtiment central de l'EPF à Zurich.



27 Conclusion du jury

Daniel Kündig conclut la session en remerciant la SIA d'avoir créé – au travers de la distinction *Umsicht – Regards – Sguardi* – une plate-forme assurant une visibilité internationale à des réalisations emblématiques pour l'avenir du cadre de vie aménagé en Suisse.

Dans son allocution finale, le président de la SIA Stefan Cadosch remercie le président du jury Daniel Kündig de sa conduite magistrale des échanges parfois vifs et controversés qui ont marqué les délibérations du jury. Il remercie également tous les assistants qui ont en coulisses assuré les conditions d'un parfait déroulement du jugement. Il se réjouit de la cérémonie de remise des distinctions et de l'exposition itinérante des travaux primés

La session du jury est levée le 28 juin 2013 à 17h 45.



Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Die Auszeichnung des SIA für die zukunftsfähige Gestaltung des Lebensraums

Unterschriften Jury II, Freitag, 28.06.2013

Hiermit bestätigen wir das Protokoll:

Jurymitglieder

Carolyn Christov-Bakargiev

Carolyn Christov-Bakargiev

Prof. Valentin Bearth

Valentin Bearth

Stefan Cadosch

Stefan Cadosch

Raphaël Domjan

Raphaël Domjan

Gabriele Guscetti

Gabriele Guscetti

Dr. Thomas Held

Thomas Held

Prof. Daniel Kündig

Daniel Kündig

Prof. Dr. Susanne Kytzia

S. Kytzia

Daniel Meyer

Daniel Meyer

Dr. Peter Richner

P. Richner

Prof. Saskia Sassen

Saskia Sassen

Prof. Dr. Jean-Louis Scartezzini

Jean-Louis Scartezzini

Robin Winogrand

Robin Winogrand

Prof. René Schwarzenbach

René Schwarzenbach

Prof. Dr. Barbara Zibell

Barbara Zibell

Stellvertretende Jury

Pius Flury

Pius Flury

29 APPRÉCIATION DES TRAVAUX PRIMÉS



DISTINCTION

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Immeuble artisanal «Nøerd» Zurich, ZH

A l'origine du projet, il y a la quête infructueuse du fabricant de sacs FREITAG à la recherche d'un bâtiment artisanal désaffecté pour y implanter un nouveau site de production à Zurich. Les exigences élevées assignées par ces usagers créatifs à leur propre environnement de travail ont motivé une démarche de projet collaborative. Investisseurs et architectes, maîtres de l'ouvrage et primo-locataires ont d'emblée travaillé de concert à la conception d'un ouvrage durable jusqu'à en faire, non sans un certain radicalisme, la thématique même de leur dispositif architectural.

Un immeuble artisanal dont le rayonnement s'étend à tout le voisinage a ainsi vu le jour sur une ancienne friche industrielle. L'installation de plusieurs entreprises a été envisagée dès le départ afin de créer un environnement stimulant tout en minimisant les risques financiers. Aujourd'hui, le nouveau pôle créatif NCERD rassemble quelque 25 sociétés et occupe environ 300 personnes dans ce quartier nord de Zurich.



Développé sur la base des objectifs de performance énergétiques SIA, l'ouvrage répond aux besoins novateurs clairement articulés par ses locataires. La préoccupation première n'était pas l'obtention d'écolabels, mais bien l'élaboration du projet conforme aux spécificités du lieu et des utilisateurs. La structure de base hautement polyvalente, le «gros-œuvre cultivé» est en béton de recyclage recouvert d'éléments en bois pour la construction légère. Les installations techniques, comme l'aménagement intérieur du bâtiment, se limitent à des options low-tech. Et un pan de prairie alluviale, ultime vestige de la campagne zurichoise du Stierenried, a pu être intégré aux aménagements extérieurs et ainsi préservé. En toiture, un jardin urbain inspiré de ce rare écosystème alluvial offre un petit espace de détente aux collaborateurs du site.

Le bâtiment propose des espaces d'une plurivalence maximale à un prix minimal et promeut délibérément ce choix comme un atout. A environ 210 CHF/m², des loyers comparativement bas pour Zurich sont offerts, malgré des hauteurs de locaux allant jusqu'à 7 mètres. Les locataires reprennent cet aménagement de base spartiate puis, encadrés par des professionnels, conçoivent eux-mêmes les agencements nécessaires à leurs activités. La flexibilité du système de partition se prête à tous les réaménagements et même la transformation de l'immeuble à des fins résidentielles est envisageable.

La durabilité sociale a figuré au premier plan des critères appliqués à la conception du nouveau pôle créatif. Le bâtiment dégage un air de gaieté et d'optimisme, comme s'il avait toujours été là. Tous les matériaux mis en œuvre sont bruts, mais offrent un toucher et une qualité esthétique remarquables. Une cantine exploitée par les locataires eux-mêmes accueille également les habitants du quartier. L'élan créatif et la vitalité des échanges sociaux associés au site ne relèvent pas d'une attitude de façade, mais imprègnent réellement l'ambiance dans l'ensemble du bâtiment.

Par ses usages et son innervation dans le voisinage, le complexe artisanal NCERD renforce les qualités du tissu urbain environnant et contribue ainsi de manière prépondérante à la revalorisation de son contexte. Dans ce quartier en plein essor du nord de Zurich, il matérialise une offre locative comparativement attractive. Associant béton de parement, bois et verre, le NCERD surprend par l'éventail de mesures inédites, soigneusement réfléchies et peu gourmandes en ressources qui ont abouti à une réponse holistique, fruit d'une concertation en tous points visionnaire.





DISTINCTION

Umsicht – Regards – Sguardi 2013



Résidence plurigénérationnelle «Giesserei» à Winterthur, ZH

La naissance du projet est due à la forte envie de quelques citoyens de s'affranchir d'un habitat urbain anonyme. Mus par cet objectif, ils ont placé des annonces dans la presse locale à la recherche de futurs voisins, d'une parcelle appropriée, d'un financement avantageux et d'investisseurs prêts à les suivre. Sept ans plus tard, les premiers appartements accueillent leurs nouveaux résidents début 2013. Le succès inédit de l'opération repose sur la prise de risque et la ténacité des participants aux phases initiales du projet, ainsi que sur la patiente élaboration d'un modèle de financement viable à long terme.

La spécificité remarquable du projet réside dans le processus participatif systématiquement appliqué et maintenu par les résidents. Le lotissement a en effet été élaboré et conçu par l'ensemble de ses futurs habitants. On a créé une commission de bâtisseurs et des groupes de travail pour la planification, les structures et la recherche de fonds. Depuis qu'ils ont emménagé, les habitants continuent à se réunir une fois par mois et chaque occupant de la résidence plurigénérationnelle s'engage à fournir à la collectivité environ 40 heures de travail annuelles.

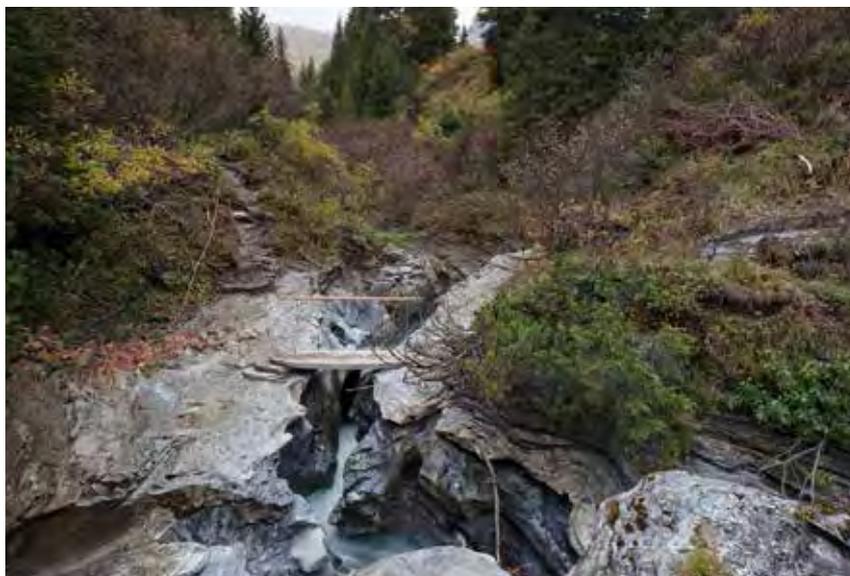
Implanté sur une parcelle de 11'000 m², le lotissement participe d'une façon exemplaire au renouvellement durable d'un ancien site industriel. Conformément à l'objectif de densification urbaine, il se concentre dans une construction en bois de six étages. Le nouveau bâtiment est raccordé au chauffage à distance fourni par l'usine d'incinération des ordures et affiche le label Minergie-P-Eco répondant aux exigences du standard énergétique le plus élevé. Planifiée pour une faible motorisation, la résidence offre un nombre limité de places de parc favorisant l'usage des transports publics et la convivialité dans l'espace-rue.

Comme le niveau des loyers est conforme aux prix du marché, une majorité des habitants sont issus de la classe moyenne. Mais le risque de «ghettoïsation» est apparemment inexistant. La Ville de Winterthur subventionne une partie des logements, afin que le lotissement puisse aussi accueillir des familles aux revenus plus modestes et l'accent est mis sur la cohabitation à long terme. Une grande diversité de plans assure à chaque résident de retrouver une solution au sein du complexe lorsque sa situation de vie se modifie.

Avec ses 155 appartements, ce très grand lotissement coopératif auto-géré se distingue par son insertion dans le voisinage et la haute qualité fonctionnelle et esthétique de ses façades. Les avancées et retraits des vérandas en bois définissent la physionomie de l'ensemble. Les coursives traversantes prolongent les logements vers l'extérieur et constituent un facteur d'interaction sociale important pour les habitants.

Le lotissement coopératif «Giesserei» constitue un emblème pour le redéploiement d'anciens sites industriels. Il répond avec brio aux exigences du concept énergétique et du masterplan existants. Les nombreux usages publics, la proximité du parc Eulach et le voisinage de la future école contribuent à la fois au développement du quartier et au principe d'une maison plurigénérationnelle à même d'accueillir toutes les étapes d'une vie.





DISTINCTION

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Sentier aquatique | Trutg dil Flem, Flims, GR

Le Trutg dil Flem est un nouvel itinéraire pédestre qui parcourt les zones d'éboulis s'étendant de Flims à la grande chute d'eau du Segnesboden inférieur, au milieu du haut lieu tectonique de Sardona inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Réservé aux seuls randonneurs, le parcours offre une vision jusqu'ici inédite des paysages entourant le Flem, le cours d'eau qui constitue la ligne de vie du village de Flims.

Jusque là dissimulée, l'eau qui alimente les autochtones et leurs hôtes et leur fournit une part de leur électricité est désormais aussi une attraction visuelle et acoustique proposée aux marcheurs. Les modestes dimensions des ouvrages d'art qui jalonnent les escarpements et les gorges du parcours deviennent le symbole d'un tourisme doux orienté vers le long terme.

Le tracé a été élaboré dans le plus grand respect des paysages et biotopes existants en suivant la topographie des lieux. Le parcours ménage les sentes empruntées par la faune et les populations florales en place. Dans sa partie inférieure, le sentier aquatique de Flims mène le visiteur à travers d'étroites gorges, le long de chutes d'eau et de moulins hydrauliques, puis suit les lignes de crête vers les prairies alpines. À sept reprises le cours d'eau est franchi par de petits ponts, dont la plupart sont pratiquement invisibles à distance.

Du point de vue économique, le sentier reflète aussi une approche globale soigneusement pondérée, avec des investissements contrôlables, un confort touristique sans luxe superflu et des frais fixes modestes. Nichés au cœur des phénomènes naturels, les ouvrages d'art éprouvent les limites de la faisabilité et leur construction s'appuie sur certains éléments de structure aisément remplaçables qui en assurent la longévité.

La conception des différents ponts épouse la topographie et les particularités propres à leur situation et la mise en œuvre de chacun témoigne d'un soin et d'un savoir-faire exceptionnels. Leur franchissement mène le randonneur au flanc des gorges, le long de formations rocheuses étranges et à proximité immédiate des eaux tumultueuses, en le mettant en prise directe avec les forces de la nature.

Le Trutg dil Flem, nouvelle randonnée au bord de l'eau à Flims, est un manifeste en faveur d'un tourisme doux axé sur la durabilité. L'itinéraire perpétue avec maestria la longue tradition grisonne favorisant la découverte vivante d'espaces naturels par des voies de communication. Le tracé du sentier aquatique avec ses sept ponts se mue pour l'utilisateur en une grandiose expérience paysagère.



Photos
Wilfried Dechau





DISTINCTION

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Couverture des ruines archéologiques, Saint-Maurice, VS

De par sa situation au pied d'une imposante falaise, l'abbaye de Saint-Maurice dans le Bas-Valais a de tout temps été à la merci des chutes de pierres. Clocher, abbatale et bâtiments conventuels en ont à maintes reprises fait les frais. Des mesures géotechniques ont certes permis une notable réduction de la fréquence des chutes et de la taille des pierres qui se détachent, mais sans éradiquer le phénomène. La zone archéologique particulièrement menacée par cet aléa est la cour enchâssée entre le monastère, l'abbatale et la falaise.

Résultat d'une remarquable collaboration interdisciplinaire entre ingénieurs, architectes, responsables du patrimoine, muséologues et archéologues, sans oublier les artisans régionaux, une couverture translucide protège désormais ce périmètre au cœur d'un site vieux de plus de 1500 ans et le rend aussi pour la première fois accessible au public.

Les auteurs du projet ont traité la substance existante avec une délicatesse et une précision géométrique extraordinaires. Ancrée dans la roche surplombant l'abbaye, la structure suspendue de 170 tonnes semble flotter au-dessus de la cour. Les points de contact avec les bâtiments en place et les ancrages dans la falaise sont limités au minimum. Les pierres d'une carrière voisine réparties sur la surface de couverture assurent le contre-poids nécessaire aux effets du vent.

Projetant un jeu de lumière permanent dans la cour, ce dispositif crée une atmosphère en phase avec l'église abbatale adjacente, qui intègre harmonieusement l'ouvrage de protection dans cet ensemble bâti d'importance nationale et son environnement naturel. Le caractère singulier du lieu – avec sa topographie, sa fragilité et son histoire – se révèle aux sens du visiteur sur un mode poétique.

Outre les ambitieux objectifs conceptuels auxquels elle répond, la couverture comble les attentes des services du patrimoine et de la congrégation des chanoines réguliers de saint Augustin en ouvrant un nouveau chapitre dans la longue histoire du site. Grâce à l'ouverture des vestiges archéologiques au public, l'importance historique, sociale et culturelle du couvent peut désormais être diffusée au-delà des cercles spécialisés.

Avec la couverture des précieuses ruines conventuelles, ainsi qu'une nouvelle exposition et les festivités jubilaires à venir, le Bas-Valais se dote d'un nouvel atout touristique dont l'intérêt s'étend bien au-delà de la région. La ville de Saint-Maurice profitera des retombées économiques de l'offre et l'abbaye bénéficiera de revenus supplémentaires pour l'entretien de l'ensemble de son patrimoine. Quant à la couverture elle-même, elle ne nécessite pratiquement aucune maintenance.

Réalisation audacieuse, la couverture des ruines archéologiques de Saint-Maurice incarne une intervention économiquement prometteuse et un enrichissement pour un lieu singulier. L'exemplarité de ce travail réside dans l'évidence, la précision et la sensibilité d'un ouvrage qui convoque des moyens simplissimes pour revaloriser et préserver durablement un témoignage culturel unique à l'intention des générations futures.





DISTINCTION

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Stratégie d'intervention pour la Cité du Lignon, Genève, GE



Érigée entre 1963 et 1971, la cité pionnière du Lignon à Genève constitue un ensemble remarquable à maints égards: son dispositif architectural et urbanistique de «gratte-ciel couché» sur le terrain, la volonté de mixité sociale qui a présidé à sa conception et, last but not least, les particularités techniques et structurales qui ont qualifié sa mise en œuvre. Logiquement, le complexe d'habitation issu de cette unicité de composition est aujourd'hui sous la protection d'un plan de site.

Dans ce contexte spécifique, les restrictions applicables à la modernisation des bâtiments ont en l'occurrence motivé et favorisé le développement d'une stratégie d'avenir pour l'ensemble du bâti. La propriété du complexe unitaire conçu dans les années 60 est en effet répartie entre de nombreux propriétaires individuels et investisseurs.

Malgré les réflexions officiellement lancées par le Canton sur la forme de protection à donner à la cité, quelques particuliers ont de leur propre chef commencé à remplacer les fenêtres à cadres bois-aluminium par d'autres en plastique en 2008. Les services de protection du patrimoine ont alors cherché le contact avec les différents propriétaires et mandaté une équipe de l'EPFL pour étudier la rénovation des fenêtres. Celle-ci a toutefois proposé d'adopter une approche plus large avec l'implication du service cantonal de l'énergie. Ce n'est donc qu'après la pondération, ainsi rendue possible des ressources environnementales et culturelles en jeu, que la démarche a été clarifiée: les qualités architecturales et sociales de la cité devaient être préservées tout en réduisant notablement sa consommation énergétique. Et la Cité du Lignon a été mise sous la protection d'un plan de site en 2009.

A l'issue de ces réflexions, l'équipe mandatée a présenté en 2011 trois options d'assainissement impliquant des niveaux d'intervention variables: l'entretien simple, la réfection et le renouvellement. Pour les éléments représentatifs du bâti, soit les façades, les coursives et les espaces d'entrée, les mesures effectuées sur des prototypes de démonstration ont montré que l'on pouvait obtenir des réductions de la consommation d'énergie allant jusqu'à 70 pour cent.

Pour garantir la qualité, des cahiers des charges vérifiés et approuvés par le Canton ont été remis à tous les propriétaires, qui sont dès lors libres d'opter pour l'une des trois variantes d'intervention. Le choix de leurs architectes et entrepreneurs est aussi laissé à leur libre appréciation. Le Canton de Genève encourage les investissements de deux manières: une procédure d'approbation des travaux accélérée et des subventions pour les économies d'énergie attendues.

Le cadre favorable à l'investissement dans des rénovations énergétiques qui est ainsi créé déploie ses effets malgré la forte régulation des loyers appliquée à Genève. Dans l'intervalle, une première enfilade de 22 logements a déjà été rénovée et 15 autres suivront en 2014, si bien que 20 pour cent du complexe auront alors été réhabilités.

Les stratégies retenues pour l'assainissement de la Cité du Lignon frappent par leur pragmatisme, leur ciblage des objectifs et leur ancrage interdisciplinaire. Grâce à un engagement concerté des autorités et des propriétaires sur le long terme, des exigences prétendument contradictoires ont pu être harmonisées de façon optimale et une série de logements a déjà été rénovée avec succès. Respectueuse des valeurs culturelles et architecturales du bâti existant, cette approche incarne une précieuse référence dont la portée dépasse largement le contexte suisse pour l'assainissement de grands ensembles analogues des années 1960 et 70.





MENTION

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Mesures d'accompagnement du contournement ouest de Zurich, ZH

L'expérience initiale ayant motivé l'introduction de mesures d'accompagnement du trafic fut le contournement créé en 1985 pour délester la Rosengartenstrasse à Zurich. L'opération avait en effet montré que la construction de nouvelles voies n'atteint son objectif que si l'on parvient à requalifier les axes saturés en espaces urbains animés. Ainsi, lorsque le Canton a lancé le projet de contournement ouest en 1991 – les autoroutes ont relevé de la compétence cantonale jusqu'en 2008 –, la Ville de Zurich, appuyée par des organisations de défense de l'environnement, a exigé la mise en œuvre de mesures d'accompagnement. Point de vue qu'elle a défendu jusqu'au Tribunal fédéral, qui lui a finalement donné raison en 1996, dans un arrêt déterminant pour le futur.

Depuis lors, les mesures d'accompagnement destinées à protéger les quartiers urbains et les noyaux villageois en marge de la construction de routes nationales et de bretelles d'évitement ne sont plus contestées et un certain nombre ont d'ailleurs vu le jour avant celles déployées à Zurich. La réalisation de ces dernières n'est en effet intervenue qu'après la mise en service du contournement ouest entre 2009 et 2012. De par leur complexité, leur portée et leur diversité, elles vont toutefois largement au-delà de projets finalisés auparavant.

La requalification des voiries et des places s'appuie sur un grand nombre d'études de sites. La formalisation des interventions est dictée par des prérequis et des objectifs fonctionnels limitant sciemment les conceptions supra-locales. Malgré le rétrécissement partiel des chaussées, certains secteurs continuent sans problème à fonctionner comme principaux axes intraurbains, mais avec un trafic fortement réduit. Celui-ci est modulé par des feux en lisière de ville et des quartiers à forte circulation, et la priorité est donnée aux transports publics. De même, les voies piétonnières et cyclables longeant ou croisant l'ancien axe de transit ont été renouvelées ou notablement améliorées.

Abordant la construction routière comme une démarche conceptuelle interdisciplinaire et intégrative, les auteurs et intervenants impliqués dans les projets ont développé une approche holistique soigneusement réfléchie qui a effectivement abouti au délestage du trafic espéré. Dans les quartiers concernés, la qualité de vie a remarquablement progressé. Après avoir été négligé durant plus de 40 ans, l'espace urbain aujourd'hui reconquis s'ouvre à des expériences citadines inédites. Redéployées, la vie et l'architecture de la ville se laissent à nouveau découvrir et savourer en

toute quiétude, tandis que de nouveaux espaces-rue invitent les habitants des quartiers à réinvestir leur environnement.

Impressionnante, la dynamique des changements à l'œuvre dans les quartiers touchés par les mesures d'accompagnement touche plus de 58'000 habitants, qui en assurent aussi la durabilité sociale en y participant. Les retombées structurelles positives de l'opération outrepassent ainsi les effets négatifs des inévitables déplacements qu'entraîne l'adaptation des loyers aux prix usuels dans le voisinage. Last but not least, la requalification des quartiers bénéficie également aux coopératives de logement, aux restaurateurs et aux commerces installés.

Les mesures d'accompagnement déployées autour du contournement ouest de Zurich ont permis de requalifier des rues en espaces publics attractifs. Des processus d'étude et de planification novateurs, indépendants de toute solution prédéfinie, ainsi que le renoncement délibéré à des concepts d'aménagement supralocaux constituent une approche pionnière pour de futures mesures d'accompagnement du trafic routier.

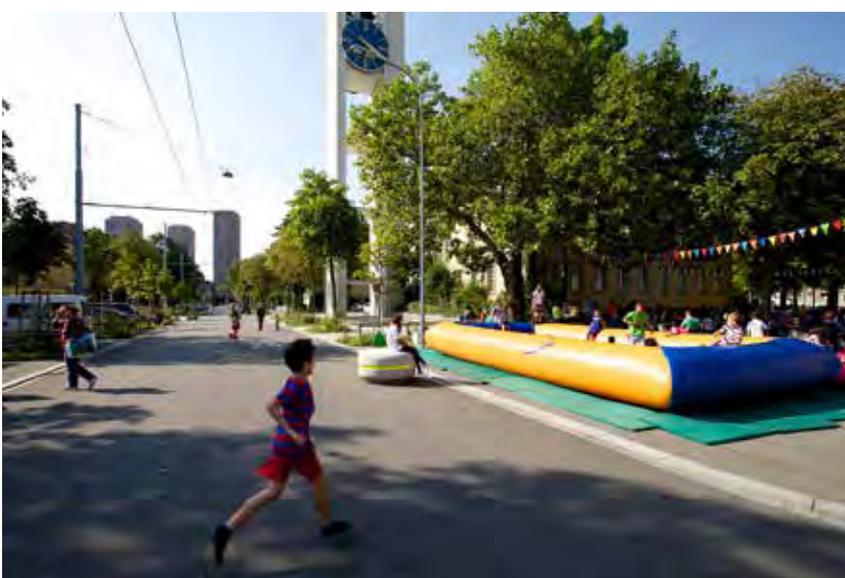


Photo
Reto Schlatter

42 APPRÉCIATION DES TRAVAUX RETENUS DANS LA SÉLECTION RESTREINTE

SÉLECTION RESTREINTE

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Multi-facettes | Assainissement de logements de la coopérative ABZ, Zurich, ZH

Le travail porte sur l'assainissement et la transformation d'un bloc d'habitation classé, construit en 1928, en mains de la coopérative d'habitation zurichoise ABZ. Volume à la fois massif et richement architecturé, l'ensemble résidentiel continue à définir le tissu urbain et la place qu'il surplombe. Constitutif de la physionomie urbaine zurichoise et emblématique des ensembles de logements coopératifs des années 1920, le bloc d'habitation fait partie du patrimoine culturel bâti de la Ville. Il s'agissait donc d'harmoniser les exigences de protection qui en découlent avec l'amélioration de l'efficacité énergétique, la création de logements plus vastes conformes aux besoins des familles et l'élimination d'obstacles pour les personnes handicapées.

De concert avec le maître de l'ouvrage ABZ et la Ville de Zurich, les architectes ont développé un complexe éventail de solutions particulières qui minimisent les interventions sur les structures existantes pour aboutir à un assainissement également convaincant du point de vue économique. Les interventions sur le bâti demeurent à première vue indécélables. Des ajouts majeurs, tels que les nouveaux ascenseurs, sont intelligemment intégrés à la structure existante côté cour et reliés à beaucoup d'appartements par des sortes de balcons-couloirs, si bien que la moitié des logements est désormais accessible sans obstacles.

Le bloc rénové offre un mix d'usages contemporain associé à l'habitat. La réunion d'anciens logements a permis la création de 15 nouveaux appartements de 5 ½ pièces à un prix accessible pour des familles au centre-ville. Au rez-de-chaussée, 16 ateliers permettent de combiner logement et travail. Enfin, de nouveaux appartements en attique, proposés au prix du marché, autorisent une augmentation des revenus locatifs dans la proportion visée (au maximum 40 pour cent).

Les indicateurs de consommation énergétique ont été abaissés de 60 pour cent grâce à une série d'options développées sur mesure. De nouvelles isolations thermiques n'ont été ajoutées que là où elles s'avéraient indispensables et visuellement acceptables. Le recours à d'autres types d'installations, telles que l'équipement photovoltaïque intégré en façade et une pompe à chaleur alimentée par la nappe phréatique, ont en outre permis de diminuer la charge environnementale de l'immeuble (en équivalents CO₂) de plus de 80 pour cent, selon les indications fournies par les expéditeurs du dossier.

Du point de vue architectural, l'intervention est exemplaire dans sa nette séparation entre ancien et nouveau. Construits en bois, les nouveaux appartements en attique déploient leur propre expression architecturale dans une rythmique et une optique contemporaines. Il en va de même pour les nouveaux dispositifs de circulation installés avec beaucoup d'économie côté cour.

L'assainissement respecte les objectifs liés à la protection du patrimoine en les associant avec discernement à des réponses convaincantes apportées aux multiples défis que pose la modernisation de l'habitat urbain. Majoritairement liées au contexte spécifique de l'intervention, les solutions appliquées ne sont toutefois pas reproductibles.

SÉLECTION RESTREINTE

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Production d'engrais à partir d'eaux usées, Opfikon, ZH

Dans le cadre de recherches techniques pilotes menées dans une station d'épuration des environs de Zurich, le travail montre comment l'azote peut être extrait des eaux usées pour le transformer en engrais. Le procédé se distingue d'opérations analogues en Allemagne et en Autriche par une méthode novatrice de «stripage du CO₂», qui permet de diminuer de moitié l'apport d'agents alcalins nécessaires à la transformation. Développé avec l'Eawag, ce projet partiel s'est établi comme élément fiable de l'installation. Outre sa contribution à l'épuration biologique, le procédé entraîne de notables économies d'énergie si la chaleur qu'il dégage est entièrement réinjectée dans l'exploitation.

Grâce à ce nouveau procédé, la station d'épuration d'Opfikon produit 260 tonnes d'engrais liquide, livrées à un entrepreneur privé qui s'est fortement impliqué dans le développement et la mise en œuvre du projet. Celui-ci ne propose pas seulement la fourniture du fertilisant aux agriculteurs, mais aussi le service d'épandage. L'engrais issu du nouveau procédé se distingue par des qualités supérieures (pureté, composition) qui nécessitent le recours à un outil d'épandage particulier. La solution semble avoir les faveurs des exploitants: avec un coût de la matière première comparable à celui des fertilisants industriels, l'idée du recyclage est en effet séduisante. Au profit réalisé par l'entreprise pourvoyeuse, il faut toutefois opposer un déficit annuel d'environ 70'000 CHF à la charge de la station d'épuration, car l'installation est trop petite pour assurer une production d'engrais compétitive.

Dans une installation plus importante, le procédé pourrait atteindre la neutralité des coûts, voire dégager un modeste bénéfice, surtout si les prix de l'énergie augmentent notablement. Selon les estimations du jury, il n'a toutefois guère de chances de s'imposer en Suisse ou dans d'autres pays occidentaux dans un futur proche. Et vu les récents investissements majeurs consentis au niveau européen dans des procédés dits ANAMOX, qui éliminent des eaux usées l'ammoniacale en même temps que les nitrates/nitrites, la disposition à accepter un nouveau changement de méthode onéreux s'annonce a priori faible. Enfin, même si toutes les grandes stations d'épuration du pays devaient se convertir au procédé, la part qu'elles apporteraient à la consommation globale d'engrais en Suisse demeurerait limitée à 10 à 15 pour cent.

Il faut saluer l'esprit d'entreprise et l'objectif écologique d'un cycle de l'azote fermé qui ont motivé la production d'engrais à partir des eaux usées. L'innovation technologique se limite toutefois à des éléments isolés. Si l'intérêt environnemental et écologique du procédé est jugé restreint pour le développement durable du cadre de vie suisse, la portée sociétale du travail est en revanche indéniable, notamment en raison de son potentiel pédagogique.

SÉLECTION RESTREINTE

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Centrale de production d'énergie de Forsthaus, Berne, BE

La centrale de Forsthaus a été planifiée par les services industriels bernois ewb pour remplacer leur ancienne usine d'incinération des ordures auparavant située au cœur d'un quartier. La capacité de traitement des ordures n'est pas augmentée, mais bien le degré de valorisation des rejets thermiques, et l'incinérateur est couplé à des installations chaleur-force (alimentées à la biomasse, surtout le bois, et au gaz). L'objectif de la Ville de Berne était d'associer le remplacement de l'usine d'incinération à des mesures permettant d'accroître l'indépendance du fournisseur local ewb par rapport au marché électrique et de réduire la dépendance au courant d'origine nucléaire. Les taxes d'enlèvement des ordures ont été réduites en parallèle et dans le cadre d'un projet d'extension urbaine, un quartier d'habitation verra le jour sur les terrains occupés par l'ancienne usine d'incinération.

Ce qui devait initialement être un projet complexe, mais purement technique, a été poursuivi par la Ville de Berne comme une intervention urbanistique à un endroit exposé de la ceinture boisée. Issu d'un concours d'architecture, le projet confère à un type d'infrastructures urbaines majoritairement enterrées une visibilité exemplaire par le truchement d'une construction utilitaire à l'expression élaborée. Comme une nouvelle carte de visite au bord de l'autoroute, la centrale énergétique de Forsthaus marque l'entrée dans l'espace urbain bernois.

Le travail transdisciplinaire fourni par l'équipe de projet a certes permis de «caser» les équipements techniques dans le volume issu du concours d'architecture, et de mettre en œuvre le projet d'usine d'incinération étendue à une centrale de couplage chaleur-force conformément à la planification, à l'enveloppe financière et au calendrier. Le caractère emblématique et les qualités architecturales et urbanistiques de l'ouvrage ont toutefois un prix qui excède les investissements habituels pour une usine d'incinération, ce qui se répercute pour l'instant de façon négative sur les comptes de l'exploitant.

Avec cette centrale, la Ville de Berne se pose en pionnière de la transition dans l'approvisionnement énergétique de la Suisse. Sa capacité à couvrir jusqu'à 13 pour cent des besoins urbains en énergie thermique (chauffage de proximité et à distance) est un atout stratégique. La centrale est par ailleurs en mesure de fournir jusqu'à 35 pour cent de la consommation électrique actuelle de la Ville de Berne. On notera cependant que l'exploitation à pleine capacité des installations alimentées par la biomasse requiert un tiers du volume de bois aujourd'hui voué à la production

d'énergie dans le canton. Ce qui n'est pas sans risques – aussi bien pour la compétitivité de la centrale, qu'en raison de la distorsion que son exploitation peut entraîner sur le marché du bois de feu.

Pour l'heure, la centrale ne donne pas encore sa pleine mesure. Vu l'actuelle modicité des tarifs électriques, la composante alimentée au gaz n'est pas en fonction. L'installation ne couvre pour l'instant que quatre à cinq pour cent de la consommation d'électricité de la ville. Cela dit, le prix de revient du courant produit par la centrale est nettement plus bas que celui de petites installations photovoltaïques par exemple. Bien que controversée, la contribution de la centrale au futur «parc énergétique suisse» est majoritairement évaluée comme positive, ne serait-ce que parce que les conditions encadrant le marché de l'énergie sont susceptibles de se modifier rapidement.

La prestation transdisciplinaire fournie par l'équipe de projet et la courageuse option prise par la Ville de Berne en faveur d'une solution architecturale, technique et énergétique élaborée ne manquent pas d'impressionner. La centrale de Forsthaus incarne – indépendamment de l'évaluation politico-économique de son potentiel pour la transition énergétique – une réponse exemplaire aux questions, défis et possibilités qui relèvent de cette perspective. La visibilité et le caractère emblématique de l'ouvrage n'ont toutefois pas fait l'unanimité au sein du jury.

SÉLECTION RESTREINTE

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Centre Professionnel Cantonal, Fribourg, FR

L'agrandissement et le réaménagement des espaces extérieurs du Centre professionnel cantonal de Fribourg représente un exemple de requalification urbaine convaincant. Les bâtiments existants des années 1960 et 70 étaient à l'origine séparés par un édifice plus ancien, entre-temps démoli. Cette zone à forte déclivité en face de la vieille ville accueille en outre une école primaire.

Plus étroite que l'édifice supprimé, la nouvelle extension n'en parvient pas moins à relier les bâtiments existants au niveau à la fois spatial et fonctionnel par la bibliothèque, la cafétéria et le restaurant. En raison de la proximité de la gare, le nombre de places de stationnement a été réduit de quelque 300 à 140, ce qui s'avère suffisant. Débarrassée des voitures, l'ancienne surface de parking située devant les bâtiments scolaires en lisière de la pente a ainsi pu être revalorisée en lieu de rencontre et de liaison. Le copieux programme se concentre autour d'un patio dans un étroit et monumental volume bâti. Intégré à la pente dont il redéfinit l'arête supérieure, celui-ci s'insère avec précision entre les bâtiments existants. Grâce à ce dispositif urbanistique, la perception de l'ensemble du complexe comme campus est renforcée en amont. Le traitement artistique apporté au sol d'un espace urbain en soi probant fait toutefois figure de pièce rapportée.

En marge du projet, on a saisi l'occasion de créer un nouveau cheminement public qui traverse la zone près du nouveau bâtiment. Un escalier extérieur relie le plateau amont à l'école primaire située en dessous du centre professionnel. Le parcours est conçu comme une promenade architecturale mettant en scène la vue sur la cathédrale et la vieille ville de Fribourg, en même temps qu'il révèle l'imbrication du volume central abritant la bibliothèque et le réfectoire dans le bord de la place. La nouvelle liaison raccourcit et sécurise notablement les circulations entre les écoles.

Un des traits marquants de la nouvelle construction est sa façade vitrée composée de divers types de fenêtres, qui affichent des valeurs g différentes, intègrent des matériaux composites ou offrent une transparence variable. Afin de maximiser les apports solaires en hiver et éviter les surchauffes estivales, les divers types de fenêtres ont été mis en œuvre dans des proportions adaptées à l'exposition des locaux. L'atmosphère du bâtiment obéit à un système de réglage prédictif destiné à minimiser la consommation d'énergie. Son optimisation fait l'objet d'une collaboration avec la Haute école de Fribourg dans le cadre du projet «Smart

Building». Jusqu'ici, le concept semble concluant. Bien que la climatisation ne s'appuie que sur des mesures passives (refroidissement nocturne, bâtiment en béton à volant thermique élevé), aucune surchauffe n'a été constatée, même en période de canicule.

Le décor des salles de classe est dépouillé, mais très fonctionnel et elles permettent des formes d'enseignement très différenciées. Le nouveau bâtiment a en outre contribué à une optimisation de l'occupation de l'ensemble du complexe.

Dan son ensemble, l'intervention impressionne par son insertion évidente dans la physionomie urbaine à une échelle parfaitement maîtrisée. Racommodant le tissu urbain à un endroit exposé, elle crée de nouveaux espaces de qualité et revalorise le quartier. L'expression monumentale du volume vitré central n'emporte toutefois pas la pleine adhésion du jury, malgré des installations techniques novatrices.

SÉLECTION RESTREINTE

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Établissement scolaire Gönhard à Aarau, AG

Le travail porte sur l'extension conforme aux besoins et l'assainissement énergétique d'une école primaire des années 1950 inscrite au patrimoine. L'établissement se nourrit de son contexte: un vaste quartier défini par des maisons de maître, de généreux jardins et une arborisation ancienne constitue l'environnement de l'école.

Les qualités du site et de sa délicate insertion spatiale, ainsi que l'opulence générale qui marque la zone, demeurent préservées par l'ajout de volumes ponctuels et des intégrations d'espaces verts au tissu du quartier. Hormis l'usage extrascolaire occasionnel de l'aula par des associations, ce dernier n'en retire toutefois pas de plus-value.

Sur le plan énergétique, le projet se concentre sur la réduction de l'énergie grise. La mise en œuvre a été assurée par des artisans locaux et le choix des matériaux a privilégié des options écologiques telles que le calcaire de pouzzolane, les enduits argileux et la terre de pouzzolane. A hauteur de 16.7 mio. CHF, les coûts de l'opération semblent toutefois très élevés compte tenu des 60 ans d'âge de l'établissement et de la surface des parties rénovées ou ajoutées.

Se posant comme développements autonomes, les parties nouvelles reprennent le langage de l'existant en formulant une réplique dialogique, qui s'exprime dans une matérialisation précise. Les réponses apportées à de nouvelles options pédagogiques se limitent en revanche à des locaux de groupe et l'intégration d'équipements techniques. Au final, le résultat évoque davantage la préservation de la substance existante que la création d'un cadre fonctionnel pour une institution de formation engagée dans le 21^e siècle.

La rénovation de l'établissement scolaire Gönhard traite l'existant avec énormément de soin et de délicatesse. Elle n'en incarne pas moins un type d'opération que seuls un quartier et une ville opulents peuvent envisager. De ce fait, malgré son indéniable qualité et la précision des interventions déployées, elle ne représente pas une performance novatrice reconductible.

SÉLECTION RESTREINTE

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Projet pilote de coaching énergétique de la Ville de Zurich, ZH

Le projet pilote «Energie-Coaching» a pour but de sensibiliser les citoyens aux questions énergétiques et de fournir une aide concrète aux propriétaires immobiliers. Il inclut la promotion d'un usage responsable des ressources, de l'efficacité énergétique et du recours à des énergies renouvelables. Une équipe interdisciplinaire de 25 coaches en énergie – qui doit être augmentée à 30 – dispense huit modules de conseils ciblés.

Outre la diffusion de recommandations appropriées, élaborées en commun par les différents services, la phase pilote vise la mise en œuvre d'assainissements socialement soutenables. Le projet est toutefois ancré à un échelon administratif subalterne et n'a pas encore accédé au rang de priorité de la direction. Et l'indispensable collaboration entre les départements et services spécialisés concernés laisse pour l'heure à désirer, notamment du côté de la protection du patrimoine. Si bien qu'au final, certaines propositions élaborées avec les conseillers n'ont aucune chance d'obtenir une autorisation de construire.

Le coaching énergétique est à la fois conçu comme offre d'étude indépendante pour concrétiser la société à 2000 watts et comme moyen d'évaluation globale de mesures d'assainissement énergétique. Les conseillers sont cependant autorisés à mettre eux-mêmes en œuvre les propositions qu'ils élaborent pour le client ou la cliente qui fait appel à leurs services. Le risque existe donc qu'en vertu d'intérêts particuliers, la solution objectivement la meilleure ne soit pas toujours celle qui est mise en avant.

Selon le rapport d'évaluation, le coaching énergétique affiche un très bon rapport qualité-prix à raison de 30 francs investis par tonne de CO₂ économisée. Reste à savoir s'il n'établira pas à terme un club de conseillers fermé qui – à l'instar des médecins de premier recours dans le domaine de la santé – concurrencera les prestataires actifs sur le marché libre.

L'idée à la base du coaching énergétique de la Ville de Zurich est séduisante et prometteuse à maints égards. Mais compte tenu de faiblesses organisationnelles, mais aussi en partie conceptuelles, de sérieux doutes demeurent quant aux chances du projet de s'imposer effectivement.

SÉLECTION RESTREINTE

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Révision du plan de zones et du règlement de construction, Haldenstein, GR

Le travail se rapporte à un «nouveau modèle» mis en place par l'autorité communale pour la révision du plan d'affectation localisé. L'objectif est de parvenir à un zonage et une densification respectueux du paysage et de la physionomie du lieu. Au moyen d'enquêtes et de séances d'informations, la population autochtone a été invitée à formuler ses désirs, ses idées et ses demandes concernant le futur développement villageois. A l'issue de ce processus participatif, des bases stratégiques ont été établies pour la révision du plan de zones.

Le fait d'associer à la démarche l'institut pour la construction en milieu alpin, celui du tourisme et des loisirs, ainsi que le centre de recherches économiques rattachés à la Haute école de Coire a permis une analyse interdisciplinaire et objective de l'existant, ainsi que l'examen des retombées qu'une augmentation de la population aurait sur la forme d'habitat consubstantielle à l'image du lieu. Les interventions envisageables ont été illustrées par des planifications virtuelles en trois dimensions.

Les potentiels de densification incarnés par des édifices agricoles, des lacunes dans le bâti ou de possibles surélévations ont fait l'objet d'un repérage étendu à tout le territoire communal, pour être intégrés aux plans de développement et aux directives de construction sous forme de documentations ou d'incitations spécifiques. Les projets susceptibles de modifier l'aspect du tissu historique en profondeur ont en revanche été rejetés. Ce processus participatif reflète la réassurance identitaire d'un village au sein de l'agglomération. La minutie du procédé constitue un modèle pour assurer une croissance modérée tout en préservant les repères existants.

Au final, une zone W3 existant à l'entrée du village a été retenue comme possible zone de développement et de densification, où le coefficient d'occupation du sol par habitant pourrait être doublé par rapport à l'actuelle zone constructible. Les requêtes en vue d'une réduction de la consommation d'énergie sont rétribuées par des extensions d'usage si la certification Minergie-P est atteinte. Une zone a en outre été réservée à l'implantation d'éoliennes. Dans l'intervalle, une initiative privée a toutefois débouché sur la réalisation d'une installation qui couvre entièrement les besoins énergétiques actuels du village.

L'ensemble des mesures engagées autorise une future augmentation de la population de 25 pour cent, sans que les finances communales ne se trouvent grevées par de nouvelles dépenses d'infrastructures. En même temps, les rentrées fiscales peuvent être durablement soutenues par l'arrivée de nouveaux résidents à niveau de revenu moyen. La planification protège les bâtiments inscrits à l'inventaire du patrimoine et un organe d'évaluation externe juge de la qualité urbanistique et architecturale de nouveaux projets. Enfin, un outil de simulation développé par la Haute école de Lucerne recense les effets réels du zonage sur le ménage financier de la commune.

L'intéressant modèle de planification de zones et de révision des règlements de construction élaboré par Haldenstein répond de manière globale à un grand nombre d'objectifs d'aménagement contemporains et les relie avec cohérence. Les développements qui en résulteront n'en sont toutefois qu'à leurs prémises. Sa portée concrète pour l'avenir est dès lors difficilement évaluable à l'heure actuelle.

SÉLECTION RESTREINTE

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Bâtiment central Grimseltor, Innertkirchen, BE

La commune d’Innertkirchen cherchait une solution pour maintenir son magasin d’alimentation au centre du village. Le nouveau bâtiment polyvalent au pied du col du Grimsel est le résultat d’un concours d’architecture. Le jugement public, auquel 100 des 915 habitants ont pris part, a valu au projet lauréat une forte adhésion au sein de la commune.

Le nouveau centre villageois abrite désormais différentes activités et usages au service des autochtones et des touristes et il s’inscrit dans un train de mesures encore à venir pour l’aménagement d’un cœur villageois. Le bâtiment intègre un arrêt de bus couvert et des toilettes publiques. La place légèrement en surplomb accueille diverses manifestations officielles. L’offre de transports publics s’en trouve notablement revalorisée.

Le bâtiment a été conçu au standard Minergie, mais sans climatisation. Le développement du projet a été couplé aux études pour la réalisation d’un réseau de chauffage communal alimenté par les rejets thermiques des turbines hydrauliques voisines. Les frais d’exploitation et de gestion sont minimes et les revenus locatifs suffisent à les couvrir. Après deux ans de service, le fort taux de fréquentation pronostiqué pour le magasin et l’office du tourisme se confirme.

Le geste architectural incarné par le bâtiment joue sur la tension entre ancrage local et ouverture au monde contemporain. La pigmentation blanche anoblit le béton, qui se déprend de sa fonction comme composant de base des ouvrages d’infrastructure alpins pour se muer en matériau d’art et ambassadeur de la région.

La forte pertinence sociale du nouveau bâtiment central Grimseltor réside non seulement dans le maintien du magasin villageois, mais encore dans l’implication de la population dans le processus de planification. La voie choisie par la commune est audacieuse et porteuse de renouvellement identitaire. La mise en valeur des transports publics de proximité mérite aussi d’être saluée. Cela étant, le geste architectural incarné par l’ouvrage n’est pas transplantable et peut éventuellement compliquer la poursuite de l’aménagement.

SÉLECTION RESTREINTE

Umsicht – Regards – Sguardi 2013

Bâtiment principal de l'Office fédéral du sport, Macolin, BE

La nécessité de rénover totalement la substance et le concept énergétique du bâtiment principal de l'école de sport Macolin construit en 1970 est à l'origine du projet. La construction est emblématique de nombreux bâtiments de valeur représentatifs de l'école de Soleure, érigés au cours des années 1960 et 70. Devenu urgent partout en Suisse, leur assainissement les replace aujourd'hui sous le feu des projecteurs.

Dans le cas du bâtiment principal de l'Office fédéral du sport à Macolin, le maître de l'ouvrage s'est gardé de fixer d'emblée des objectifs énergétiques absolus. Cela a créé la marge de manœuvre nécessaire à une approche holistique de la tâche et à l'optimisation du système dans son ensemble. Sous la houlette des architectes, les spécialistes ont dès lors pu développer une démarche qualitative respectueuse des valeurs inhérentes à la substance, aux espaces, au contexte et aux usages existants. Et malgré la mise en œuvre d'un concept d'assainissement adapté aux exigences de protection du patrimoine, la consommation d'énergie n'en a pas moins pu être réduite à un cinquième.

La réflexion s'est appuyée sur des études approfondies de l'historique, du contexte et de la matérialité de l'ouvrage, notamment en ce qui concerne l'acier Corten. La priorité a été donnée à une option de protection intégrale des qualités et valeurs du complexe en fonction de leur potentiel d'exploitation à long terme. Le pari a été tenu tout en renforçant et en remettant en lumière la claire ordonnance spatiale et constructive originellement conçue par Max Schlup.

Grâce à une application pragmatique des normes et directives en vigueur, les responsables du projet sont parvenus à délimiter l'intervention la plus judicieuse du point de vue technique. L'assainissement et la transformation du bâtiment principal de l'OFSP à Macolin incarnent un patient et silencieux travail de fond, qui témoigne d'un discernement et d'une densité de réflexion peu courants. Les commanditaires se sont montrés prêts à des concessions fonctionnelles au profit d'une optimisation globale. Visible de loin, l'ensemble que constituent l'OFSP et le Grand Hôtel représente un pôle d'attraction et un repère identitaire important pour la région.

Le processus du dialogue entre experts, qui a permis de répondre pas à pas à l'intégration systématique d'exigences complexes, avec la prise en compte différenciée de tous les points de vue essentiels, représente une démarche exemplaire et une approche pionnière à maints égards. Le parti conservateur adopté trouve sa justification dans la spécificité de l'ouvrage traité.

58 ANNEXE 1, DOSSIERS ENREGISTRÉS

Liste des travaux

No	Intitulé	Lieu
1001	Stöckli in Balstahl	Balsthal, SO
1002	Viel(ge)schichtig	Zürich, ZH
1003	Neubau Gärtnerei Kollegium	Sarnen, OW
1004	Tram Bern West	Bern, BE
1005	Transformation d'une grange-écurie	Arolla, VS
1006	Limmattaler Kreis	Dietikon, ZH
1007	Jansen Campus	Oberriet, SG
1008	Schulhaus Eichmatt Cham-Hünenberg	Cham, ZG
1009	Urbane Verdichtung Zürich-Wollishofen	Zürich, ZH
1010	Gewerbehaus «Nøerd»	Zürich, ZH
1011	Der neue Wankdorfplatz	Bern, BE
1012	Angaben auf Bauland unter Einbezug der Externalitäten	Sans localisation fixe
1013	Ökodorf Sennrüti	Degersheim, SG
1014	Umwelt Arena	Spreitenbach, AG
1015	Auto-nettoyage des façades et verres architecturaux	Sans localisation fixe
1016	Energietal Toggenburg	Toggenburg, SG
1017	Die Kunst, vor Erdbeben zu schützen	St. Gallen, SG
1018	Gewerbehaus Dado	Dübendorf, ZH
1019	Produktion eines Düngers aus Abwasser	Glattbrugg, ZH
1020	Neues Tramdepot	Bern, BE
1021	Schulpavillon Allenmoss II	Zürich, ZH
1022	Schulanlage Gönhard Aarau	Aarau, AG
1023	«Kommst du an den See?»	Kreuzlingen, TG
1024	Energiezentrale Forsthaus	Bern, BE
1025	Aus dem Milieu	Zürich, ZH

1026	Laur-Park/Pausenplatz Stapferschulhaus	Brugg, AG
1027	Wohn- und Geschäftshaus Badenerstrasse 380	Zürich, ZH
1028	Sanierung Wohnsiedlung Seestrasse	Zürich, ZH
1029	Friedhof Forum – Büro für die letzte Reise	Zürich, ZH
1030	Wohnhochhaus am Rietpark	Schlieren, ZH
1031	Umbau für die Energiewende	Zürich, ZH
1032	Neue Brücke zum Bilderhimmel Hergiswald	Kriens, LU
1033	Pilotprojekt Energie-Coaching Stadt Zürich	Stadtgebiet Zürich, ZH
1034	Sasso San Gottardo	Airolo, Passo del San Gottardo, TI
1035	Neubau Mehrfamilienhaus Kirchrainweg 4a	Kriens, LU
1036	Mehrgenerationenhaus Giesserei	Winterthur, ZH
1037	Wohnüberbauung Kraftwerk 2 Heizholz	Zürich, ZH
1038	Scheuchzerhof – nachhaltige Gesamtanierung	Zürich, ZH
1039	Wohnungseinbau aus Holz in Gewerbescheune	Belpberg, BE
1040	Bootshaus in Holzbauweise	Hinterkappelen, BE
1041	Ersatzneubau Wohnhaus aus Holz	Worb, BE
1042	Gebietsentwicklung Eschenbüel	Uster, ZH
1043	Kalkputz	Mettmenstetten, ZH
1044	Loryplatz	Bern, BE
1045	Sanierung Hochhäuser Sihlweid	Zürich, ZH
1046	Metron Dichtebox	Sans localisation fixe
1047	Habitat Da Nus	Flims, GR
1048	Flankierende Massnahmen Westumfahrung	Zürich, ZH
1049	Neue Ortsplanung Glarus	Glarus, GL
1050	Leuchtturm Oberaathal	Seegräbem, ZH
1051	Zonenplan- und Baugesetzrevision	Haldenstein, GR
1052	Lebensraum Bahnhofsquartier	Visp, VS
1053	Flimser Wasserweg	Flims, GR
1054	Cabane de Tracuit	Zinal, VS

1055	Couverture des ruines archéologiques	Saint-Maurice, VS
1056	Transformation d'une grange au Biolley	Orsières, VS
1057	Dorfzentrumsgebäude Grimseltor	Innertkirchen, BE
1058	Islas – Solarhaus am Inn	Samedan GR
1059	Lieu intergénérationnel et aménagement du centre du village	Meinier, GE
1060	Agrandissement de l'école primaire des Valettes	Bovernier, VS
1061	Centre Professionnel Cantonal de Fribourg	Fribourg, FR
1062	5 immeubles de 120 logements Minergie	Lausanne, VD
1063	CPW Innovation Center	Orbe, VD
1064	Nuovo ponte sul fiume Ticino	Giubilaci, TI
1065	Stratégies pour la cité du Lignon à Genève	Genève, GE
1066	MetroBild – Standortmosaik Zürich	Region Zürich, ZH/AG
1067	Panorama Rundweg Thunersee	Thun, BE
1068	Pont sur le Rhône	Les Evouettes, VD
1069	Naturmonument «Rheinschlucht Ruinaulta»	Bonaduz, GR
1070	Vélo-cargo	Sans localisation fixe
1071	Erweiterungsbau Hochschule für Agrar-, Forst- und Lebensmittelwissenschaften	Zollikofen, BE
1072	Ristrutturazione Banque de Dépôts et de Gestion	Lugano, TI
1073	Solare Plus-Energie-Sanierung	Wil, SG
1074	Préservation du parc du Windig	Fribourg, FR
1075	Uferweg Bahnhof Schaden	Thun, BE
1076	La strada del piano	Piano di Magadino, TI
1077	Verwaltungszentrum Oberer Graben	St. Gallen, SG
1078	Hauptgebäude Bundesamt für Sport	Magglingen, BE

61 ANNEXE 2, INTERVENANTS

Liste de intervenants

* **Expéditeurs** et professionnels impliqués SIA

1001 Stöckli in Balsthal

Mandant/e
– Verena Krippel, Wollerau

Intervenants
* **Pascal Flammer** (dipl. Arch. ETH/SIA), Zürich
– Conzett, Bronzini, Gartmann AG (Bauingenieure), Chur
– Zimmerei Meier AG (Holzbaubetrieb), Laupersdorf
– Urban Meier GmbH (Bauleitung), Laupersdorf
– Amt für Raumplanung, Kanton Solothurn

1002 Viel(ge)schichtig

Mandant/e
– ABZ Allgemeine Baugenossenschaft, Zürich

Intervenants
* **Rolf Schaffner** (Architekt), Schaffner Architekten, Zürich
* **ABZ Allgemeine Baugenossenschaft Zürich**
– GP Generalplaner AG (Generalplaner), Zürich
– WKP Bauingenieure (Bauingenieure), Zürich
– Holzbaubüro Reusser (Holzbauingenieur), Winterthur
– BWS Bauphysik (Bauphysik, Schallschutz), Winterthur
– Advens AG (Haustechnik HLS), Winterthur
– Elprom AG (Elektroplaner), Dübendorf
– Anton & Ghiggi (Landschaftsarchitektinnen), Zürich
– mmt AG (Kostenplanung Bauprojekt und GU Ausschreibung), Winterthur
– Allreal Generalunternehmen AG (ausführender Generalunternehmer), Zürich

1003 Neubau Gärtnerei Kollegium

Mandant/e
– Stiftung Rütimattli, Sachseln

Intervenants
* **SEILERLINHART Architekten SIA BSA**
– Gerda Lustenberger, Stiftung Rütimattli, Sachseln
– Beat Halter, Stiftung Rütimattli, Sachseln
– Wilfried Willi, Stiftung Rütimattli, Sachseln
– Bruno Enz, ZEO AG Ingenieure ETH SIA, (Bauingenieur), Giswil
– Pius Schuler, AG für Holzbauplanung (Holzbauingenieur)
– Marc Eggmann, Architekt HF (Bauleitung), Sarnen

1004 Tram Bern West

Mandant/e
– Tram Bern West
– BERNMOBIL
– Tiefbauamt der Stadt Bern
– Tiefbauamt des Kantons Bern
– Energie Wasser Bern
– Neue Brünnen AG

Intervenants

* **Tram Bern West c/o, BERNMOBIL,**
René Schmied (Direktion), Bern
* **Tiefbauamt der Stadt Bern,**
Herr Hans-Peter Eyss (Stadtingenieur), Bern
* **Tiefbauamt des Kantons Bern,** Oberingenieurkreis II,
Herr Ueli Weber (Kreisoberingenieur), Bern
* **Energie Wasser Bern EWB,**
Herr André Moro (CEO Stv.), Bern
– Neue Brünnen AG
– Thomas Ledergerber, BERNMOBIL
– Adrian Guggisberg, Tiefbauamt Stadt Bern
– Bruno Aeberhard, Energie Wasser Bern ewb
– Adrian Gygli, Tiefbauamt Kt. Bern, OIK II
– Joachim Rutz, Beat Isler, Gerhard Abgottspon, TBF+Partner AG, Zürich
– Thomas Widmer, Markwalder & Partner AG, Burgdorf
– Simon Schöni, 4d Landschaftsarchitekten, Bern
– Beat Häfliger, Häfliger von Allmen Architekten, Bern
– Hans Zeltner, B+S AG, Bern
– Daniel Moeri, Moeri & Partner, Landschaftsarchitekten, Bern
– Thomas von Känel, Metron AG, Bern
– Pierre Cléménçon, Franz Bamert, 3B Architekten, Bern
– Franz Meyer, Weber und Brönnimann AG, Ingenieure und Landschaftsarchitekten, Bern
– Walter Wiedmer, Rothpletz, Lienhard+Cie AG, Bern
– Ueli Weber, Pascal Weber, Metron AG, Bern
– Reinhart Morscher, Bern †
– Stefan Zingg, Emch+Berger AG, Bern
– Rolf Mühlethaler, Architekt, Bern
– Toni Weber, w+s Landschaftsarchitektur, Solothurn
– Hans-Peter Liechti, kubik3, Bern
– Bendicht Abrecht, Furrer+Frey AG, Bern
– Lichtsignalanlagen, B+S AG, Bern
– Steven Kappeler, Kontextplan, Bern
– Jörg Wiederkehr und Partner, Wiederkehr Lichtplanung, Spiez
– Bernard Bickel, Interpublicum AG, Ostermundigen

1005 Transformation d'une grange-écurie

Mandant/e

- Galletti & Matter Architecte EPEL-FAS-SIA
- Familie Oliver Schneider

Intervenants

- * **Galletti & Matter Architecte** EPEL-FAS-SIA, Lausanne
- Charpente concept Sarl (ingénieur bois), Morges
- Louis Bonvin et fils (ingénieur béton)
- Clivaz SA (menuiserie), Morges
- Dayer & Fils (électricité), Hérémece
- Dénériaz SA (génie civile construction bois), Sion
- Fauchère Gérard (menuiserie), La Sarge
- Glas trösch swissdouche (produits en verre), Bussigny-près-Lausanne
- Grichting & Valtério SA (électricité), Sion
- Mac-électroménager (agencement cuisine), Neuchâtel
- Métrailler Philippe (maçonnerie), Evolène
- Micheloud Hervé (nettoyage), Sion
- Paul Rossier (revêtement des sols carrelage), Sion
- Pralong & Moix (menuiserie-charpente), Euseigne
- Rumpf SA
- Louis Bonvin & Fils

1006 Limmattaler Kreis

Mandant/e

- Freies Projekt Entwurfsstudio EM2N, ETH Zürich

Intervenants

- * **Christian Suter + Matthias Winter**
- Entwurfsstudio EM2N, ETH Zürich

1007 Jansen Campus

Mandant/e

- Jansen AG

Intervenants

- * **Davide Macullo Architetto** (Architetto, Architetto del paesaggio, Interior designer), Lugano
- Architekten:rlc (Direzione lavori), Rheineck
- Wälli AG Ingenieure (Ingenere civile), Arbon
- Baumann Akustik und Bauphysik AG (Fisico della costruzione), Dietfurt
- Amstein und Walthert AG (Coordinatore tecnico), St. Gallen
- Caduff Lichtplanung (Illuminotecnica), Dietikon
- Fiorio Fassadentechnik GmbH (Tecnico delle facciate), Zuzwil SG
- Dileis (Tecnico delle porte), St. Gallen
- Jansen AG – Oberriet SG (Committente), Oberriet SG
- Lorenza Tallarini (Architetto), Lugano
- Gautschi AG (Impresa edile), St. Margrethen
- Johann Loher AG (Impresa edile), Montlingen
- Kuhn AG (Impresa edile), Oberriet

- K&K Fassaden AG (Costruzione facciata), St. Gallen
- Loher Spenglertechniken (Costruzione tetti inclinati)
- Rossi AG (Costruzione tetti inclinati), Oberbüren
- Aepli Metallbau AG (Costruzione porte esterne), Gossau
- Wehrli Metallbau AG (Costruzione porte interne), Wil, SG
- Parkett Bosch GmbH (Rivestimento pavimento, legno), Rudersberg
- Urban Loher (Rivestimento pavimento, pietra naturale), Montlingen, SG
- Regent Beleuchtungskörper AG (Luci), Zürich
- Büro Tech Spiring AG (Audio, Video), Berneck
- Cappellini Spa (Arredi), Meda
- Sara SA (Arredi), Tenero
- Alias Spa (Arredi), Grumello del Monte BG
- Stoll Giroflex (Arredi), Koblenz
- Frei Holzbau AG (Arredi su misura), Kriessern
- Zomo-form (Arredi su misura), Au, SG
- Kupka Werbeproduktion AG (Materiale di stampa), Oberriet
- Bucher AG (Giardinieri), Widnau
- Hugo Dietsche AG (Ingenere civile stradale), Kriessern
- Tiziani Haustechnik GmbH (Impianti sanitari), Montlingen
- Adolf Hasler AG (Impianti sanitari)
- Kolb Elektro AG (Impianti elettrici), Oberriet
- RHV Elektrotechnik AG (Impianti elettrici), Altstätten
- Halg & Co AG (Climatizzazione impianti), St. Gallen

1008 Schulhaus Eichmatt Cham/Hünenberg

Mandant/e

- Einwohnergemeinde Cham und Hünenberg

Intervenants

- * **Generalplanerteam Eichmatt c/o Bünzli & Courvoisier Architekten AG**
- b+p baurealisation ag
- Aerni + Aerni Ingenieure AG
- Makiol + Wiederkehr Dipl. Holzbau-Ing. HTL/SISH
- Meierhans + Partner AG
- Vogt Landschaftsarchitekten AG
- BAKUS Bauphysik & Akustik GmbH
- Architekturbüro H.R. Preisig
- Bau- und Umweltchemie AG

1009 Urbane Verdichtung, Zürich-Wollishofen

Mandant/e

- UBS Fund Management Switzerland AG

Intervenants

- * **Dolenc Scheiwiler Parli AG**
- Broenner AG, Thomas Birrer, (HLKS, Energiefachplaner), Neukirch
- Henauer Gugler AG, Reto Schütz, (Statik, Baukonstruktion), Zürich
- p-4 AG (Generalunternehmer), Zug
- Schmid GmbH, André Schmid (Landschaftsarchitekten), Zürich

1010 Gewerbehaus «Nørd»

- Mandant/e
- Immobilien Anlagestiftung Turidomus
 - * **Pensimo Management AG**, Zürich
- Intervenants
- * **Beat Rothen Architektur GmbH** (Architekten), Winterthur
 - * **Müller Illien Landschaftsarchitekten** (Landschaftsarchitektur), Zürich
 - Senn BPM AG (Totalunternehmer/Entwickler), St. Gallen
 - Wüest & Partner AG (Projektentwicklung), Zürich
 - Freitag lab. AG (Hauptmieter), Zürich
 - aroma AG, Zürich (2. Hauptmieter)
 - Conzett Brozini Gartmann AG (Statisches Konzept), Chur
 - Schällibaum AG (Bauingenieur), St. Gallen
 - Amstein + Walthert (Haustechnik), St. Gallen
 - Immobilien-Anlagestiftung Turidomus (Eigentümerin), Zürich
 - «Nørd» Kantine AG (Kantine), Zürich

1011 Der neue Wankdorfplatz

- Mandant/e
- Tiefbauamt des Kantons Bern
- Intervenants
- * **Planergemeinschaft BE³ Wankdorfplatz c/o Emch+Berger AG Bern**
 - * **Tiefbauamt des Kantons Bern** (Bauherrschaft, Oberbauleitung), Bern
 - Emch+Berger AG Bern (Gesamtprojektleitung, Konstruktion, Verkehr, Strassenbau), Bern
 - Schweingruber Zulauf Landschaftsarchitekten (Landschaftsplanung), Zürich
 - Reinhard Moscher (Gestalter) †
 - 3B Architekten (Gestaltung), Bern
 - Ingenta AG (Planung Brücken), Bern
 - Rudolf Keller & Partner AG (Verkehrsmanagement), Muttenz
 - Bering AG (Elektroplanung), Bern
 - W+S Landschaftsarchitekten BSLA, Solothurn
 - ELBAS Schweiz AG (Fahrleitung), Zürich
 - Pfeifer Ingenieure GmbH (Statik Seilnetz), Konstanz

1012 Angaben auf Bauland unter Einbezug der Externalitäten

- Mandant/e
- Kein Auftraggeber
- Intervenants
- * **Piet Justus Wolf** (Dipl. Architekt USI SIA), Zürich
 - Prof. Dr. Reiner Eichenberger (Ökonomie), Freiburg

1013 Ökodorf Sennrüti

- Mandant/e
- Genossenschaft Ökodorf
- Intervenants
- * **busco bueler gmbh**
 - Bosco Buehler
 - Karl-Heinz Sachsenmaier

1014 Umwelt Arena

- Mandant/e
- Umwelt Arena AG
- Intervenants
- * **René Schmid Architekten AG**, Zürich
 - * **Basler & Hofmann AG**, Eric Langenskiöld (Planer/Konzept der Solaranlage), Zürich
 - W. Schmid AG (Generalunternehmung), Glattbrugg
 - Menig AG (Holzbauingenieur), St. Gallen
 - Tantanini & Partner AG (Bauingenieur), Bülach
 - Habegger AG (Eventplaner), Regensdorf
 - dine&shine (Catering und Restaurantbetrieb), Urdorf
 - CD3D (Signaletik und Ausstellungsplanung), Weisslingen

1015 Auto-nettoyage des façades et verres architecturaux

- Mandant/e
- CleanFizz S.A., Meyrin
 - CEO George McKarris
- Intervenants
- * **CleanFizz S.A.**, Meyrin
CEO George McKarris

1016 Energietal Toggenburg

- Mandant/e
- Keine Angaben
- Intervenants
- * **energietal toggenburg**, z.H. Christiane Pietsch

1017 Die Kunst, vor Erdbeben zu schützen

Mandant/e

- Hochbauamt der Stadt St. Gallen

Intervenants

* **Hochbauamt der Stadt St. Gallen**

- Conzett Bronzini Gartmann AG (Ingenieure Erdbebensicherheit), Chur
- Michel Pfister (Kunst Erdbebensicherheit), Basel
- Andreas Senn Architekt BSA/SIA (Architektur), St. Gallen
- Ingenieurbüro Heierli AG SIA (Ingenieur), Zürich
- Senn Ghisleni AG SIA (Generalplanung), St. Gallen

1018 Gewerbehaus Dado

Mandant/e

- KIM Stahlmöbel AG

Intervenants

* **wild bär heule Architekten AG**

Mitarbeiter:

- Hofer, Kaspar
- Kessler, Iréne
- Meiler, Andreas
- Rohrbach, Manuel
- Saller, Christopfer
- Mebatech Ingenieurbüro für Metallbautechnik AG
- Aepli Metallbau AG
- Venzin Baumanagement
- Michael Wichser + Partner AG Akustik und Bauphysik
- Oesterle GmbH Planungsbüro der Haustechnik
- IMMOPRO AG

1019 Produktion eines Düngers aus Abwasser

Mandant/e

- AKO Abwasserreinigung Kloten Optikon

Intervenants

* AKO Abwasserreinigung Kloten Opfikon, Glattbrugg

- Eawag, ETH-Forschungsanstalt (Umwelttechnik/ Umweltwissenschaften), Dübendorf
- AWEL, Amt für Abwasser, Wasser, Energie und Luft (Abteilung Gewässerschutz), Zürich

1020 Neues Tramdepot

Mandant/e

- BERNMOBIL

Intervenants

* **Penzel Valier AG** (Architekten und Bauingenieure), Zürich* **BERNMOBIL** (Bauherrschaft, Ausführung Gleisbau), Bern* **TBF+Partner AG** (Planer und Ingenieure), Zürich

- Stadt Bern, Stadtplanungsamt (Mitglied des Lenkungsausschusses und des Gesamtprojektteams), Bern
- Stadt Bern, Tiefbauamt (Mitglied des Lenkungsausschusses und des Gesamtprojektteams, Bauherrschaft Zufahrtsstrecke), Bern
- Stadt Bern, Stadtgärtnerei (Mitarbeiter bei Umsetzung Umgebungskonzept), Bern
- Kanton Bern, Amt für öffentlichen Verkehr (Bestellerin des öffentlichen Verkehrs des Kantons Bern, Mitglied des Lenkungsausschusses), Bern
- Kanton Bern, Tiefbauamt (Mitglied des Gesamtprojektteams, Bauherrschaft Zufahrtsstrecke
- Energie Wasser Bern (Bauherrschaft Photovoltaikanlage)
- TBF+Partner AG (Gesamtprojektleitung), Zürich
- B+S AG (Planer Umweltverträglichkeit, Zufahrtsstrecke, Vermessung), Bern
- Advocate (Juristische Beratung), Bern
- Interpublicum AG (Kommunikation), Ostermundigen
- Penzel Valier AG (Generalplaner, Architekt, Bauingenieur), Zürich
- Raymond Vogel Landschaften AG (Landschaftsarchitekt), Zürich
- Basler & Hofmann AG (Gleisbau), Esslingen
- Herzog Kull Group (Elektroplanung), Schlieren
- BAKUS Bauphysik und Akustik GmbH (Bauphysik, Akustik), Zürich
- Baugeologie Chur (Geologie), Chur
- PGMM Schweiz AG (Haustechnik), Winterthur
- ELBAS Schweiz AG (Fahrleitung), Zürich
- Hostettler Engineering (Photovoltaikanlage), Bern
- Trefzer Rosa+Partner GmbH (Gleistrogprüfung), Nussdorf
- Hanning & Kahl GmbH & Co KG (Betriebshofsteuerung), Oerlinghausen (D)
- Furrer+Frey AG (Fahrleitungsbau), Bern
- Trelco AG (Bahntechnik), Ostermundigen
- Zindel+Co. AG (Rückbau), Maienfeld
- Stragbag AG (Baumeisterarbeiten), Spiez
- Bum & Künzi AG (Gerüste), Oey-Diemtigen
- Josef Meyer Stahl & Metall AG (Stahl- und Metallbau), Emmen
- Zimmerei Kühni AG (Holzbau), Ramsei
- Holzbau Bum AG (Türen Holz), Adelboden
- MLG Metallbau (Isolierverglasung, Metallbau), Bern
- MEVO-Fenster AG (Fassadenbau Gussglas), Reinach
- Hodapp GmbH & Co. KG (Spezialtorbau), Achern-Grossweier (D)
- Scherrer Metec AG (Spengler), Zürich
- Gfeller, Elektro AG (Elektroanlagen), Hinterkappelen
- Badertscher + Co AG (Heizung), Bern
- Alpiq InTec West AG (Lüftungsanlagen), Bern
- Cofely AG (Lüftungsanlagen, Sanitäranlagen), Bern
- Oeschger Brandschutz AG (Spinkleranlagen), Zug
- Klaus, Müller, Schenk-GmbH (Waschanlage), Lichtenstein (D)
- KLEIN Anlagenbau AG (Besandungsanlage), Niederfischbach (D)

- Brun-Mech AG (Krananlage), Nebikon
- Meier AG (Schreinerarbeiten), Niederbüren
- Maler Pfister AG (Malerarbeiten), Bern
- BE Netz (Photovoltaikanlage), Ebikon

1021 Schulpavillon Allenmoss II

- Mandant/e
- Stadt Zürich, Amt für Hochbauten
- Intervenants
- * **Bolthausen Architekten AG** (Architektur, Bauleitung), Zürich
 - Howoldt Metallbautechnik (Fassadenplanung), Urdorf
 - Schmid Landschaftsarchitekten GmbH (Landschaftsarchitektur), Zürich
 - BKM Ingenieure AG, (Bauingenieur), St. Gallen
 - Haerter & Partner AG, (HLKS-Ingenieur), Zürich
 - Mühlebach Akustik+Bauphysik, (Bauphysik), Wiesendangen
 - Walter Salm, Meier & Partner AG (Elektroingenieure), Zürich
 - Lehm Ton Erde Baukunst GmbH (Kunst am Bau), Schlins, AT
 - Howoldt Metallbautechnik (Fassadenplanung), Urdorf
 - Marta Rauch-Debevec (Kunst am Bau), Schlins, AT

1022 Schulanlage Gönhard Aarau

- Mandant/e
- Einwohnergemeinde Aarau
- Intervenants
- * **Bolthausen Architekten AG** (Architektur), Zürich
 - Kantonale Denkmalpflege, Reto Nussbaumer (Denkmalpflege), Aarau
 - 4d AG (Landschaftsarchitektur), Bern
 - ARP Rotzetter+Partner AG (Bauingenieur), Aarau
 - Todt Gmür+Partner AG (HLKS-Ingenieur), Zürich
 - Mühlebach Akustik+Bauphysik (Bauphysik), Wiesendangen
 - IBG B. Graf AG (Elektroingenieure), Winterthur
 - Martin Rauch, Lehm Ton Erde Baukunst GmbH (Kunst am Bau), Schlins, AT
 - Erden Lehm Bau GmbH (Kunst am Bau), Röthis, AT
 - KARAK, Mara Rauch-Debevec und Sebastian Rauch (Kunst am Bau), Schlins, AT

1023 «Kommst du an den See?»

- Mandant/e
- Stadträtliche Kunstkommission und Stadt Kreuzlingen
- Intervenants
- * **Salome Kuratli** (Dipl. Arch ETH/ SIA, MAS LA ETH), Zürich

- * **Gabriela Gründler** (Kunst, Grafikdesign), Zürich
- Dorena Raggenbass (Stadträtin von Kreuzlingen, Departement Freizeit), Kreuzlingen
- Bernard Roth (Architektur), Kreuzlingen
- Christian Schneeberger (Kunstgeschichte), Neukirch
- Habib Asai (Kunst, Performance), Zürich

1024 Energiezentrale Forsthaus

- Mandant/e
- Ewb Energie Wasser Bern c/o André Moro
- Intervenants
- * **Ewb Energie Wasser Bern**, André Moro
 - * **TBF+Partner AG** (Planer und Ingenieure), Joachim Rutz
 - * **Graber Pulver Architekten AG**, Marco Graber
 - * **Walt+Galmarini AG** (Bauingenieure), Carlo Galmarini
 - Stadt Bern
 - Waldhauser Haustechnik AG
 - Akeret Baumanagement GmbH
 - Hager Landschaftsarchitekten
 - über hundert weitere Spezialisten, Liefer- und Bauunternehmen sowie Handwerker aus dem In- und Ausland

1025 Aus dem Milieu

- Mandant/e
- Stiftung für Jugendwohnhilfe
- Intervenants
- * **arc Architekten AG**, Andreas Meissner, Zürich

1026 Laur-Park/Pausenplatz Stapferschulhaus

- Mandant/e
- Baukonsortium Laur-Park Brugg
- Intervenants
- * **pool Architekten**, Zürich
 - Perolini Baumanagement AG (Baumanagement), Zürich
 - Berchtold.Lenzin Landschaftsarchitekten (Landschaftsarchitekt), Liestal
 - MWV Bauingenieure AG (Bauingenieur), Baden
 - Makiol+Wiederkehr Holzbau-Ingenieure (Holzbau-Ingenieur), Beinwil am See
 - Schäfer Partner AG (Elektroingenieur), Lenzburg
 - Hobler Engineering GmbH (HLKS-Ingenieur), Zürich
 - Kopitsis Bauphysik AG (Bauphysik), Wohlen
 - Reflexion AG (Lichtplanung), Zürich
 - Dr. Heinrich Jäckli AG (Geologie Geotechnik Grundwasser), Baden

1027 Wohn- und Geschäftshaus Badenerstrasse 380

Mandant/e
– Baugenossenschaft Zurlinden

Intervenants
* **pool Architekten**, Zürich
– Caretta & Weidmann (Baumanagement), Zürich
– SJB Kempter Fitze (Holzbaingenieur), Herisau
– Henauer Gugler AG (Bauingenieur), Zürich
– Källin+Müller AG (Elektroingenieur), Zürich
– Amstein+Walthert AG (Haustechnik), Zürich
– Wichser Akustik & Bauphysik AG (Bauphysik), Zürich
– Makiol+Wiederkehr (Qualitätssicherung Brandschutz im Holzbau), Beinwil am See
– Architekturbüro Hansruedi Preisig (Beratung Nachhaltigkeit), Zürich

1028 Sanierung Wohnsiedlung Seestrasse

Mandant/e
– Balintra AG

Intervenants
* **baukontor ag architekten**, Mark Ammann, Zürich
* **Keoto AG**, Prof. Dr. Leibundgut, Frank Thesseling (NSE-Analyse/Energetisches Konzept), Zürich
* **Amstein+Walthert AG**, Thomas Gautschi (Energetisches Konzept/HLS), Marcus Knapp (Bauphysik), Zürich
* **Renespera AG**, Giuseppe Venturini, Sandro Cimino (GP-TU-Realisierung), Wallisellen
– Livit AG, Silvia Iten (Immobilienwirtschaft), Zürich
– Gutknecht Elektroplanung AG, Michael Gutknecht (Elektroplanung), Au (ZH)
– Heyer Kaufmann Partner AG, Alex Heyer (Statik), Zürich
– Balintra AG, Stephan Schoeller, Andreas Köhler (Immobilienfonds-Management), Basel

1029 Friedhof Forum – Büro für die letzte Reise

Mandant/e
– Stadt Zürich

Intervenants
* **Stadt Zürich, Amt für Hochbauten** (Bauherrenvertretung, Projektleitung), Zürich
– Bosshard Vaquer Architekten GmbH
– Stadt Zürich, Immobilien-Bewirtschaftung (Bauherr), Zürich
– Flückiger+Bosshard AG (Bauingenieur), Zürich
– BSP Energie GmbH (HLKS-Ingenieur), Zürich
– Wobmann 2 Elektroplanung (Elektroingenieur), Zürich
– Bakus Bauphysik & Akustik GmbH (Bauphysik), Zürich
– Fontana & Fontana (Restaurierung und Konservierung), Rapperswil-Jona

– Schreinerei Markus Eigenmann (Restaurierung historischer Türen und Fenster), Horgen
– brun del Re Terrazzo AG (Terrazzo-Bodenbeläge), Fällanden
– Baudirektion Kanton, Kantonale Denkmalpflege (Beratung), Dübendorf
– Bosshard Vaquer Architekten (Architektur, Bauleitung), Zürich

1030 Wohnhochhaus am Rietpark

Mandant/e
– Credit Suisse Real Estate Fund Green Property

Intervenants
* **Dietrich Schwarz Architekten AG**, Prof. Dietrich Schwarz (Architekt), Zürich
– Walther Mory Maier Bauingenieure AG (Bauingenieur), Münchenstein
– STRABAG AG (Totalunternehmer), Glattbrugg
– Michael Wichser+Partner AG (Bauphysik), Dübendorf
– Carnotech AG (HLKS-Ingenieure), Zofingen
– Advens AG (Gebäudetechnik), Winterthur
– Halter Entwicklungen (Projektleitung), Zürich
– Credit Suisse Real Estate Fund Green Property (Assistant Vice President Real Estate Asset Management Construction), Zürich

1031 Umbau für die Energiewende

Mandant/e
– Peter Rieben
– Sara und Markus Rieben

Intervenants
* **Kämpfen für Architektur ag** c/o Beat Kämpfen, Zürich
– Nadja Grischott
– Morten Bilde
– naef energietechnik ag, René Naef, dipl. El. Ing HTL
– timbatec ag, Andreas Brugherr, dipl. Holzbauing. FH

1032 Neue Brücke zum Bilderhimmel Hergiswald

Mandant/e
– Gemeinde Kriens

Intervenants
* **Fürst Laffranchi Bauingenieure GmbH** (Bauingenieure)
* **ilg santer architekten** (Architektonische Begleitung)
– Gemeinde Kriens, Abteilung Tiefbau/Werke (Baudepartement)

1033 Pilotprojekt Energie-Coaching Stadt Zürich

Mandant/e

- Stadt Zürich, Umwelt- und Gesundheitsschutz, Direktion

Intervenants

- * **Stadt Zürich, Umwelt- und Gesundheitsschutz**, Geschäftsstelle Energie-Coaching, Christine Kulemann
- * **Andreas Birrer, Zürich**
- * **Franziska Christen Hegglin, Zürich**
- * **Frank Domschat, Zürich**
- * **Peter Elsohn, Zürich**
- * **Daniel Finsler, Zürich**
- * **Jörg Lamster, Zürich**
- * **Martin Ménard, Zürich**
- * **Oliver Tschopp, Zürich**
- Corinna Gutri
- 25 mandatierte Energie-Coachs
- Hochbaudepartement Stadt Zürich
- Departement der Industriellen Betriebe Stadt Zürich
- Energieversorger Stadt Zürich
- Hauseigentümerverbände Zürich
- Immobiliendienstleister Zürich
- Max Schweizer AG, Zürich
- Schweizerischer Verband der Immobilienwirtschaft (SVIT), Zürich
- Alternative Bank Schweiz AG, Olten
- Raiffeisenbank Zürich
- Gebäudeenergieausweis der Kantone GEAK, Muttenz
- Basler & Hofmann, Zürich
- Energieplattform Immobilien, Zürich

1034 Sasso San Gottardo

Mandant/e

- Fondazione Sasso San Gottardo

Intervenants

- * **Martin Immenhauser, Fondazione Sasso San Gottardo**
- Richard Schubinger, Fondazione SSG
- Lisa Humbert-Droz, Humbert Partner AG, Bern
- Paul Graber, Goldwil
- Fabian Etter, Swisscom AG, Bern
- Marc Amstutz, Die Schweizerische Post, Bern
- Tristan Kobler, Holzer Kobler Architekturen GmbH, Zürich
- Simone Haar, Holzer Kobler Architekturen GmbH, Zürich
- Sara Berndt, Holzer Kobler Architekturen GmbH, Zürich
- Fabiana Dondiego, Holzer Kobler Architekturen GmbH, Zürich
- Martin Joos, Nüssli (Schweiz) AG, Hüttwilen
- Peter Wattinger, Nüssli (Schweiz) AG, Hüttwilen
- Marcel Berberat, Nüssli (Schweiz) AG, Hüttwilen
- Fabian Wegmüller, Video noir, Zürich
- Konstantin Gutscher, Zürich
- Beni Hirt, apps with love ag, Bern
- Steffen Blunk, iart ag, Zürich
- Fabio Ceresa, Alpiq InTec Ticino AG, Rivera
- Leander Niggli, AST Eis- und Solartechnik GmbH, Reute

- Peter Becker, BMF Bartholet Maschinenbau AG, Flums
- Rolf Bönzli, Der Ingeniör Haustechnikplaner AG, Bern
- Edy Wirth, EWE Edy Wirth AG, Hüttwilen
- Luca Filippi, Filippi SA, Airolo
- Hanspeter Bonetti, Gasser Felstechnik AG
- Fernando Binder, FMB Engineering AG, Bern
- Markus Schwab, Gartenmann Engineering AG, Bern
- Daniel Moor, Hörmann (Schweiz) AG, Oensingen
- Jochen Herzner, iPG Gebäudetechnik, Gunzenhausen
- Silvio Ghiggi, Securiton SA Ticino, Lamone
- Alex Beutler, SIKA (Schweiz) AG
- Marc Pfister, Swisscom AG, Bern
- Niko Pavic, Maler Niko GmbH, Andermatt

1035 Neubau Mehrfamilienhaus Kirchrainweg 4a

Mandant/e

- Kirchrainweg AG
- Markus und Marie-Theres Portmann

Intervenants

- * **aardeplan ag** (Architektur, Nachhaltigkeit und Gesamtkonzeption), Baar
- Kirchrainweg AG, Markus und Marie-Theres Portmann (Bauherrschaft), Markus Portmann (Strategie und Gesamtkonzeption), Kriens
- e4plus AG, Kriens
- NET-DESIGN (Elektroplanung), Luzern
- Zurfluh Lottenbach GmbH (Haustechnikplanung), Luzern
- AG für Holzbauplanung (Holzbauplanung), Rothenthurm
- Freiraumarchitektur GmbH (Landschaftsarchitektur), Luzern
- FMB Engineering AG (Massivbauingenieur), Baar
- Lindenberg Energie GmbH (Solarplaner), Hohenrain

1036 Mehrgenerationenhaus Giesserei

Mandant/e

- Gesewo, Genossenschaft für selbstverwaltetes Wohnen

Intervenants

- * **Galli Rudolf Architekten AG** ETH BSA (Architektur), Zürich
- * **Hausverein Giesserei**, Winterthur (Vertreter Nutzer), Winterthur
- * **Gesewo**, Genossenschaft für selbstverwaltetes Wohnen (Auftraggeber), Winterthur
- ph-baumanagement ag (Baumanagement), Frauenfeld
- Rotzier Krebs Partner GmbH (Landschaft)
- EGO-ElektrikerGenossenschaft (Gebäudetechnik Elektro)
- Advens AG (Gebäudetechnik Heizung/Lüftung/Klima), Winterthur
- Indermühle Bauingenieure (Tragwerk / Holzbau), Thun
- BAKUS Akustik & Bauphysik GmbH (Bauphysik), Zürich
- Tina Arndt, architektick (Projektleitung Bauherr), Zürich
- Hausverein Giesserei (Ausschüsse)

- Dr. Heinrich Jäckli AG (Geologe), Winterthur
- Clicon AG (Luftdichtigkeitsmessung)
- Holzbaubüro Reusser GmbH (Prüfingenieur Holzbau), Winterthur
- Ingenieurbüro Kolb AG (Brandschutzspezialist), Romanshorn
- Rotzler Krebs Partner GmbH, Landschaftsarchitekten BSLA (Landschaftsarchitekt), Winterthur
- Büro für Bau- und Umweltchemie, Beratung+Messung AG (Beratung Minergie ECO), Zürich
- Andreas Bertet, Architekt (Präsident Baukommission), Winterthur
- Hans Suter (Initiant), Winterthur

1037 Wohnüberbauung Kraftwerk 2 Heizholz

- Mandant/e
- Bau- und Wohngenossenschaft Kraftwerk 1
- Intervenants
- * **Adrian Streich Architekten AG** (Architektur, Ökologie) Zürich
 - * **Bau- und Wohngenossenschaft Kraftwerk 1**
 - Schmid Landschaftsarchitekten GmbH (Landschaftsarchitektur), Zürich
 - Caretta+Weidmann Baumanagement AG (Baumanagement), Zürich
 - Freihofer & Partner AG (Bauingenieur), Zürich
 - Alco Haustechnik AG (Sanitärplanung/Heizung und Lüftung), Zürich
 - Signorell Elektromanagement (Elektroplanung), Arni

1038 Scheuchzerhof – nachhaltige Gesamtanierung

- Mandant/e
- Baugenossenschaft Oberstrass
- Intervenants
- * **team4 Architekten** ETH/SIA AG, Peter Schneider (Architektur), Zürich
 - * Baugenossenschaft Oberstrass (Bauherrschaft), Zürich
 - PJ Positor GmbH (Bauleitung), Zürich
 - Architektur und Farbe (Farbberatung), Zürich
 - Caprez Ingenieure AG (Bauingenieur), Zürich
 - Dominique Meier GmbH (Landschaftsarchitektur), Zürich
 - Raumanzug GmbH (Bauphysik/Akustik), Zürich
 - uniseo AG (System- und Energie-Optimierung), Zürich
 - Büro für Umweltchemie (Umweltschutz, Umwelttechnik), Zürich

1039 Wohnungseinbau aus Holz in Gewerbescheune

- Mandant/e
- Beat Lüthi, Jeannette Jakob
- Intervenants
- * **Halle 58 Architekten GmbH**, Bern
 - Tschopp+Kohler Ingenieure GmbH, Bern
 - Daniel Hadorn, Steffisburg
 - Abbühl Haustechnikplanung, Spiez
 - Zyrd Nils (Stein und Garten), Thun
 - Beer Holzbau AG, Ostermundigen
 - Holzbau Hügli AG, Meikirch
 - Werner Stähli, Oberbalm
 - Stoffel Klima AG, (Lüftungsanlage), Bern
 - Johann Zurbrügg, ZUBESCH Kamine AG, (Kaminanlage), Wabern
 - Aeschlimann Gebrüder GmbH, (Sanitäranlage), Gerzensee
 - Beat Lüthi, Belpberg
 - Kadic Nedzad, (Gipsarbeiten), Ostermundigen
 - Jost Eggenschwiler, Terra Vecchia, (Metallbau), Kehrsatz

1040 Bootshaus in Holzbauweise

- Mandant/e
- Rowing-Club Bern
- Intervenants
- * **Halle 58 Architekten GmbH**, Bern
 - Tschopp+Kohler Ingenieure GmbH, Bern
 - Beer Holzbau AG, Bern
 - Boss Holzbau AG, Thun
 - Abbühl Haustechnikplanung, Wimmis
 - Peter Bidermann, Werner+Partner AG, Burgdorf
 - Michel Chamot, Herr Brodmann, A. Bill AG, Wabern
 - Roland Rebmann, Abbühl Haustechnikplanung (Haustechnik), Wimmis
 - Markus Hager, MH Engineering GmbH (Stahlbaukonstrukteur), Einigen
 - Rudolf Michel, Herr Linder, SAWO Sägesser Worb AG, Worb
 - Benjamin Boss Reto von Gunten, Boss Holzbau AG, Thun
 - Roland Hürst, Reusser AG, Bern
 - Herr Riedo, Hans Stucki, Herr Schär, P+H Parquet+Holzbau AG, Bern
 - Christian Bloch, B+R Glas GmbH, Bern
 - Andreas Walther, Herr Stauffer, Walther & Fankhauser AG, Wabern
 - Stefan Helling, Helling Licht GmbH, Köniz
 - Herr Bachmann, Herr Bächle, Riedo Klima AG, Bern
 - Herr Angiolini, Marco Stoffel, Stoffel Klima AG, Bern
 - Herr Gertsch, Herr Buschacher, B+U Buschacher, Bern
 - Herr Ingold, cubus Schreinerei für Gestaltung GmbH, Grasswil
 - Jost Eggenschwiler, Stiftung Terra Vecchia, (Metallbau), Kehrsatz
 - Rolf Ulrich, Herr Meyer, Herr Sorrenti, Sorrenti AG, Bern
 - Kurt Bill, Mathias Mauron, Weiss+Appetito

1041 Ersatzneubau Wohnhaus aus Holz

- Mandant/e
– Erbgemeinschaft Antoinette Hofmann Ganz

- Intervenants
* **Halle 58 Architekten GmbH, Bern**
– Panorama AG Bern
– Tschopp+Kohler Ingenieure GmbH, Bern
– Daniel Hadorn, Steffisburg
– Abbühl Haustechnikplanung
– Stiftung Terra Vecchia, Gümligen
– Beer Holzbau AG, Ostermundigen
– Reusser AG, Bern
– Marco Stoffel, Simon Schärer, Stoffel Klima AG, Bern
– Herr Wälti, Wälti AG, Ostermundigen
– Herr Ingold, cubus Schreinerei für Gestaltung GmbH, Grasswil
– Urs Stauffenegger, Zollikofen
– Jost Eggenschwiler, Stiftung Terra Vecchia (Metallbau), Kehrsatz
– Erich Binz, Binz & Andrey GmbH, St. Antoni

1042 Gebietsentwicklung Eschenbühl

- Mandant/e
– Stadt Uster

- Intervenants
* **Ammann Albers GmbH StadtWerke GmbH**
* **PLANAR AG** für Raumentwicklung (Mobilität, Infrastruktur, Naturschutz und Ökologie Quartierplan), Zürich
– Basler & Hofmann AG, SIA (Berechnungen Lärmschutz), Esslingen
– ewp AG, SIA (Berechnungen Entwässerung, Hochwassernachweis), Effretikon
– Buchmann Partner AG, SIA (Kostenschätzung für Erschliessung und Infrastruktur), Uster
– Sieber Cassina+Partner, SIA (Kompensationsmassnahmen für Fruchtfolgeflächen), Zürich
– Energie Uster AG (Erschliessung mit Strom, Nahwärmeverbund, Wasser), Uster
– Elektrizitätswerke des Kantons Zürich (Contracting Fernwärme mit ARA-Abwärme, Quartierheizzentrale), Zürich

1043 Kalkputz

- Mandant/e
– Immo der Stadt Zürich

- Intervenants
* **bhend.klammer dipl. Architekten ETH/SIA**, Christof Bhend (Architektur), Zürich
* **Ramser Schmid Architekten**, Raphael Schmid (Architektur), Zürich

- Werubbau AG (Generalunternehmung, Bauleitung/Baumanagement), Meilen
– EMPA, Dr. Frank Winnefeld (Wissenschaftliche Begleitung, Materialanalyse), Dübendorf
– Dr. Paul Raschle (Mikrobiologische Expertise), St. Gallen
– EMPA, Peter Lienemann (Festkörperchemie), Dübendorf
– Ruedi Krebs (Kalkspezialist), Twann
– Origoni GmbH (Ausführender Unternehmer), Büron
– ZZ Wancor (Lieferant Einsteinmauerwerk), Regensdorf
– Werk- und Wohnhaus zur Weid (Nutzer des Neubaus), Mettmenstetten
– HAGA AG Naturbaustoffe (Lieferant Grundputz), Rapperswil
– Momcilo Dragojevic (Restaurator), Luzern
– Amt für Hochbauten der Stadt Zürich (Bauherrschaft), Zürich

1044 Loryplatz

- Mandant/e
– IG Loryplatz

- Intervenants
* **Urs Emch**
– Pierre Töndury
– Barbara Ledermann
– Hansjürg Eggimann
– Hansmartin Merz
– Gehard Schärer
– Christophe von Werdt
– Gisela Vollmer

1045 Sanierung Hochhäuser Sihlweid

- Mandant/e
– Baugenossenschaft Zurlinden

- Intervenants
* **Harder Haas Partner AG** (Architektur, Gesamtplanung), Eglisau
– Kälin & Müller AG (Elektroplanung, Photovoltaik), Zürich
– RMB Engineering AG (HLKS-Planung), Zürich
– H.R. Preisig, K. Pfäffli (Nachhaltigkeit), Zürich
– Mühlenbach Partner AG (Akustik und Bauphysik), Wiesendangen
– Fentech AG (Fassadenplanung), St. Gallen
– Henauer Gugler AG (Tragkonstruktion), Zürich

1046 Metron Dichtebox

Mandant/e
– Metron AG

Intervenants
* **Metron AG**
– Beat Suter, Metron AG (Raumplanung), Brugg
– Ralf Kunz, Metron AG (Architektur), Brugg
– Lukas Fischer, Metron AG (Verkehr), Brugg
– Andrea Schnuppli, Metron AG (Raumplanung), Brugg
– Cornelia Bauer, Metron AG (Kommunikation), Brugg

1047 Habitat Da Nus

Mandant/e
– Bauherrengemeinschaft Parli Kern

Intervenants
* **K&L Architekten AG** (Architektur), St. Gallen
– Reto Walder (Bauingenieur, Bauphysik), Flims
– Amstein+Walthert AG (Haustechnik), St. Gallen
– Bauer & Partner (Kostenplanung), St. Gallen
– ARPLAN Architektur (Bauleitung), Tamis

1048 Flankierende Massnahmen Westumfahrung

Mandant/e
– ASTRA Bundesamt für Strassen
– Volkswirtschaftsdirektion des Kantons Zürich
– Stadt Zürich

Intervenants
* **Stadt Zürich**, Tiefbauamt, Christoph Suter
* **Metron Verkehrsplanung AG** (Verkehrskonzepte/
Gestaltung von Strassen und Plätzen), Brugg
– Heierli Ingenieurbau AG (Verkehr/Tiefbau), Zürich
– Ingenieurbüro Roland Müller (Verkehrstechnik/Planung),
Zürich
– Ernst Basler+Partner
– ARGE SNZ/Bühlmann
– IG WWB (Wepf/WKP/Basler & Hofmann AG)
– ARGE Tibau/Vonplon/Soltermann
– IG SNZ/Preisig AG
– Implenja Bau AG
– Walo Bertschinger AG

1049 Neue Ortsplanung Glarus

Mandant/e
– Gemeinde Glarus

Intervenants
* **Gemeinde Glarus**, Christian Büttiker, Bruno Bossi
* **Metron AG**, Beat Suter, Marc Schneider, Andrea Schuppli
* **Metron Verkehrsplanung AG**, Brugg
– Metron Raumentwicklung AG, Brugg
– Kanton Glarus

1050 Leuchtturm Oberaathal

Mandant/e
– HIAG Immobilien AG
– Streiff AG

Intervenants
* **OOS AG** (Architektur/Innenarchitektur), Zürich
– GCG Construction AG (Baumanagement), Zürich
– Helbling AG (HKLS-Planung), Zürich
– Mosimann & Partner AG (Elektroplanung), Zürich
– Schulthess+Dolder AG (Bauingenieur), Wetzikon
– moos. giuliani. hermann. architekten (Kostenscreening
und Bauphysik), Uster
– Wüest & Partner AG (Wirtschaftsberechnungen), Zürich
– Bonbon (Grafik Atelier), Zürich

1051 Zonenplan- und Baugesetzrevision

Mandant/e
– Gemeinde Haldenstein

Intervenants
* **Robert Albertin, Architekt**
(Bauberater und Gemeinderat), Haldenstein
– Bevölkerung Haldenstein, Robert Albertin (Projektleiter)
– Phase 1: HTW Institut für Tourismus und Freizeitforschung
ITF
– Phase 2: HTW Institut für Bauen im alpinen Raum IBAR
– Phase 3: HTW Forschungsstelle für Wirtschaftspolitik FoW
– Kantonale Denkmalpflege
– Stauffer & Studach, Planer Chur, Silvio Sauter

1052 Lebensraum Bahnhofquartier

Mandant/e
– SBB Immobilien, Bern
– SBB Infrastruktur Lausanne
– Gemeinde Visp
– Centerpark AG
– BVZ Asset Management AG, Brig
– Anlagestiftung Turidomus, Zürich
– Postauto Wallis

Intervenants

- * **Steinmann & Schmid Architekten BSA SIA**, Basel
- Weber+Brönnimann AG Landschaftsarchitekten
- Teyssere & Candolfi Ingenieure AG, Visp
- Schnetzer Puskas (Ingenieure), Basel
- Lauber Iwisa, Naters
- Dr. Eicher+Pauli AG, Liestal
- Emch+Berger Holding AG, Bern
- Amoba Baumanagement GmbH, Visp
- Atelier Thomas Tscherry, Gampel

1053 Flimser Wasserweg

Mandant/e

- Gemeindeverwaltung Flims

Intervenants

- * **Conzett Bronzini Gartmann AG** (Konzeption Wegführung, Projektierung Kunstbauten), Chur
- * **Guido Casty** (Initiant und Koordinator), Flims
- * **Wilfried Dechau** (Buch, Fotografie, Ausstellung), Stuttgart
- * **miux** (Kommunikation), Chur
- Baugeologie (Geologie), Chur
- Hasler, Muggler, Quinter AG (Geländeaufnahmen, Vermessung), Flims
- Marianne Diebold (Umwelt), Muldain
- Brodt AG (Wegbau), Maladers
- Andrea Pitsch AG (Bauunternehmung), Thusis
- J. Erni AG (Bauunternehmung), Flims Dorf
- Lennaria Camathias SA (Holzbau), Laax
- Paul Tobler AG (Metallbau), Haldenstein
- Brodt Bau (Wegbau), Maladers

1054 Cabane de Tracuit

Mandant/e

- Club Alpin Suisse, Section Chaussy

Intervenants

- * **savioz fabrizzi architecte** (architecte, direction des travaux), Sion
- alpatec sa (ingénieur civil), Martigny
- tecnoservice engineering sa (ingénieur électricité, ingénieur cvs), Martigny
- énerconseil sa (physique du bâtiment), Sion

1055 Couverture des ruines archéologiques

Mandant/e

- Abbaye de Saint-Maurice

Intervenants

- * **savioz fabrizzi architectes** (architecte), Sion
- alpatec sa (ingénieur civil), Martigny
- tera sàrl (archéologue), Sion
- museum développement (muséologue), Vevey

1056 Transformation d'une grange au Biolley

Mandant/e

- Pierre Boisset

Intervenants

- * **savioz fabrizzi architectes**, Sion
- alpatec sa (ingénieur civil), Martigny

1057 Dorfsentrumsgebäude Grimseltor

Mandant/e

- Grimseltor AG

Intervenants

- * Gschwind Architekten AG, Basel
- Ernst Samuel Pulver Bauingenieure AG (Bauingenieur, Tragstruktur), Meiringen
- Beat Schäfer Architekt (Bauleitung), Innertkirchen
- Hermann & Partner Energietechnik (HLK-Planung), Basel
- Bering AG (Elektroplanung), Unterseen
- Martin Lienhard (Akustik), Langenbruck
- Nachtaktiv Lichtdesign (Lichtplanung), Zürich
- Tegoro Solutions (Neue Medien, Ausstellungskonzept), Basel
- Atelier P3 AG (Fassadenplanung Verglasung), Zürich
- Zeugin Bauberatungen AG (Bauphysik), Münsingen
- Frei & Ehrensperger Architekten BSA (Wettbewerbsbegleitung offener Projektwettbewerb), Zürich
- Gschwind Architekten BSA (Architektur, Zonenrevision Ausführungsplanung), Basel
- Hunziker, Zarn & Partner AG (Hochwasserschutzkonzept), Aarau

1058 Islas – Solarhaus am Inn

Mandant/e

- Planeg AG, Mierta & Kurt Lazzarini

Intervenants

- * **Mierta & Kurt Lazzarini Architekten**
- Toscano AG (Bauingenieur)
- Planforum, Fachplaner (Energie und Haustechnik)
- Arba Strom, Fachplaner (Elektro)
- Ferroplan, Fachplaner (Metall-/Glasfassade)

1059 Lieu intergénérationnel et aménagement du centre du village

Mandant/e

- Commune de Meinier

Intervenants

- * **dar architectes SA** (architectes), Ecublens
- In Situ (architectes paysagistes), Montreux
- Edith Bianchi (coloriste), Lausanne
- HCC Ingénieurs géomètres SA (ingénieurs géomètres), Chêne-Bourg
- Bonnard & Gardel Ingénieurs Conseils (ingénieurs sécurité, ingénieurs électriciens, ingénieurs sanitaires)
- Transitec Ingénieurs-Conseils SA (ingénieurs infrastructure)
- ABB J. Stryjenski et H. Monti SA (spécialiste acoustique), Carouge
- Arboristes-conseils Sàrl (spécialiste arboriculture), Morges
- Bird-RDS SA (spécialiste recyclage), Prilly
- Amalthée (spécialiste petite enfance), Aubonne
- Service Equipement (cuisiniste), Petit Lancy
- Amsler & bombeli (ingénieurs civils), Lausanne
- AIC Ingénieurs Conseils SA (ingénieurs civils), Lausanne
- Chammartin & Spicher SA (ingénieurs CVCS), Lausanne
- Sigma Ingénierie & Maintenance SA (ingénieurs CV), Lausanne
- Betelec SA (ingénieurs électriciens), Genève

1060 Agrandissement de l'école primaires des Valettes

Mandant/e

- Commune de Bovernier

Intervenants

- * **Bonnard Woeffray architectes fas sia**
- Philippe Bruchez (ingénieur civil), Fully
- Tecnoservice engineering SA (ingénieur cvs), Martigny
- Lami SA (ingénieur électricité), Martigny
- Yvon Bender (construction en acier, façades métalliques), Martigny
- Gaston Moret SA (fouille en pleine masse), Martigny
- Uberti Frères & Cie SA (béton et béton armé), Martigny
- Raboud SA (fenêtres, portes)
- Sarrasin & Marquis (installations sanitaires), Bovernier

1061 Centre Professionnel Cantonal de Fribourg

Mandant/e

- Association du Centre Professionnel Cantonal de Fribourg

Intervenants

- * **butikofer de oliveira vernay sàrl** (architecte)
- * **Groupe Gibes : Synaxis SA et Crisinel & Favez et Associés** (ingénieur civil)
- * **INES Energieplanung GmbH**, Urs Grossenbacher (ingénieur en énergie)

- Tekhne SA (management de projet, direction des travaux)
- atelier Coplan (direction des travaux partielle)
- Tecnoservice SA et Betelec SA (ingénieurs CVSE, groupement TSB)
- w+s Landschaftsarchitekten (architecte paysagiste)
- Emmer Pfenninger Partner AG (ingénieur façades)
- Robert Ireland Artiste
- Thomas Jantscher

1062 5 immeubles de 120 logements Minergie

Mandant/e

- Vaudoise Assurance
- SILL – Société Immobilière Lausannoise pour le Logement SA
- Losinger Marazzi SA

Intervenants

- * **farra & zouboulakis architectes, sàrl**, Bassel Farra et Christina Zouboulakis architectes epfl sia fsu
- Mathieu Robitaille, architecte epfl (chef de projet)
- Raymond Gauthier, architecte epfl (chef de projet)
- Monod-Piguet Associés, Lausanne, Ingénieurs civils
- Weinmann Energies SA, Echallens, Ingénieurs CVS
- MAB Ingénierie SA, Morges, Electricité
- Losinger Marazzi SA, Bussigny, Entreprise totale
- Vaudoise Assurance, Lausanne, Maître de l'ouvrage/ Investisseur
- SILL-société immobilière lausannoise pour le logement, Lausanne, Maître de l'ouvrage/Investisseur
- Ville de Lausanne Service du logement et des gérance, Lausanne, Propriétaire du terrain et cession en droit de superficie
- Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron, Paysage
- Ecoscan SA, Lausanne, Consultant acoustique
- Team+, Bulle, Consultant mobilité
- Robert Ireland, plasticien, Consultant couleurs

1063 CPW Innovation Center

Mandant/e

- CPW Nestle, Orbe

Intervenants

- * **Concept Consult Architectes sàrl**, David Linford, Christian Berutto, Simone Benvenuti, Frédéric Biver, Huseyin Ozkan, Stefan Michel
- rlj. ingénieurs conseils SA (ing. civil), Penthalaz
- Weinmann-Energies SA (ing. CV), Echallens
- Louis Richard Ingénieurs Conseils SA (ing. électricien), Orbe
- Diémond Sanitaires SA (ing. sanitaire), Lausanne
- Christian Meldem (ing. spécialisation feu), Saint-Légier
- Prona SA (environnement/sécurité), Yverdon-les-bains
- Stulz H+E AG (ing. de processus), Frauenkappelen
- Intep GmbH (développement durable), Zürich

1064 Nuovo ponte sul fiume ticino

- Mandant/e
- Repubblica e Cantone Ticino
- Intervenants
- * **Anna Maria Toricelli** (Architetto Dipl. ETH/SIA), Castagnola Lugano
 - Passera Pedretti & Partners LTD, Biasca, Genio civile
 - Project Partners LTD Consulting Engineers, Grancia (dal 2011), Genio civile
 - Ecocontrol SA, Lugano, Ingegneria ambientale
 - Studio d'ingegneria Francesco Allievi, Ascona, Opere di moderazione del traffico e riassetto stradale

1065 Stratégies pour la cité du Lignon à Gevene

- Mandant/e
- Office du patrimoine et des sites (OPS) – DU République et Canton de Genève
 - Office cantonal de l'énergie (OCEN) – DIME République et Canton de Genève
 - Comité central du Lignon
- Intervenants
- * **École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)**
 - * **Faculté de l'Environnement Naturel, Architectural et Construit (ENAC)**
 - * **Laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne (TSAM)**
 - * **Franz Graf**, architecte SIA-EPFL, professeur EPFL
 - * **Giulia Marino**, architecte Université de Florence, EPFL
 - Sorane, SA (rationalisation énergétique)
 - UNIGE, Groupe énergie
 - BCS SA
 - LabTox SA
 - Jean-Pierre Cêtre (ingénieur civil)

1066 MetroBild – Standortmosaik Zürich

- Mandant/e
- Verein Metropolitanraum Zürich
- Intervenants
- * **Hosoya Schaefer Architects AG**, Markus Schaefer, Andy Westner, Zürich
 - yellow Z (Metrogartenstadt)
 - berchtoldkrass/studio UC/integral ruedi baur
 - René Hutter, Kanton Zug/Amt für Raumplanung;
 - Dieter Zumsteg, Philip Knecht, Jauch Zumsteg Pfyl AG, Zürich
 - Verein Metropolitanraum Zürich, Simone Gabi, Ueli Hofer, Donald Keller, Rahel Marti, Rosmarie Müller, Wilhelm Natrup, Andrea Näf, Olaf Wolter (Begleitgruppe); Myriam Baumeler, Frank Argast, Hans Georg Bächtold, Peter Baki, Kilian Brühlmann, Heinz Egli,

- Ruedi Frischknecht, Susanne Gatti, Samuel Graf, Felix Günther, Brigitte Nyffenegger, Eduard Ramp, Urs Raschle, Joris, E. Van Wezemaal, Carmen Walker Späh (Echoraum); Matthias Schnyder, Mark Würth (Projektsteuerung)
- Fritz Schumacher, Amt für Hochbau und Planung Kanton Basel-Stadt, Basel
- Walter Schenkel, synergo – Mobilität/Politik/Raum, Zürich

1067 Panorama Rundweg Thunersee

- Mandant/e
- Verein Panorama Rundweg Thunersee
- Intervenants
- * **Verein Panorama Rundweg Thunersee** (Tourismus), Thun
 - Theiler Ingenieure AG (Ingenieurwesen Planung), Thun
 - Seiler AG (Stahl- und Metallbau), Bönigen
 - Berner Fachhochschule BFH – AHB (Architekturprozesse), Burgdorf
 - DSP Ingenieure & Planer AG (Ingenieurwesen, Prüfstatistik), Greifensee
 - Beat Gassner (Umgebungsgestaltung), Thun
 - Roland Luder (Biologie), Thun
 - Dütschler & Naegeli AG (Geomatik und Bauvermessung), Thun
 - Christian Grossglauser
 - Jakob AG (Seillieferant), Trubschachen
 - Ghelma AG (Spezialtiefbau)
 - Geotechnisches Institut AG (Geologie), Spiez
 - Schott-Merz & Co. (Design und Kommunikation), Sigriswil
 - Forstdienst Sigriswil (Forstwirtschaft), Schwanden

1068 Pont sur le Rhône

- Mandant/e
- Etats de Vaud et du Valais
- Intervenants
- * **meier+associés architectes sa**, M. Philippe Meier/ Mme Ana-Inés Pepermans (architecte), Genève
 - Conus & Bignens SA, Bureau d'ingénieurs EPFL SIA (ingénieur civil), Lausanne
 - ab ingénieurs sa, bureau de géotechnique (géotechnique), Chêne-Bougeries
 - De Cérenville, bureau de géotechnique (ingénieur géotechnique), Ecublens
 - B+C Ingénieurs SA et H & W, Ingénieurs SA (ingénieur environnement), Montreux
 - Ecoservices Ingénierie – Environnement, Carouge
 - Consortium Frutiger SA – Walo Bertschinger SA – Prader Losinger – Altra SA (exécution de l'ensemble des travaux), Savigny

1069 Naturmonument «Rheinschlucht Ruinaulta»

Mandant/e
– Verein Die Rheinschlucht

Intervenants
* **Walter Bieler AG**
– Ingenieurbüro Spezialität Holzbau, Bonaduz
– Atragene (Umweltbericht und Konzept aller Infrastrukturbauten), Chur
– Conrad Cavigilli (Geologie), Castrisch
– Rhätische Bahn AG (Ausrichtung/Abstimmung auf öffentlichen Verkehr), Chur
– Eidgenössische Natur- und Heimatschutzkommission (Projektbegutachtung), Ittingen
– Kantonales Amt für Wirtschaft und Tourismus (Koordination), Chur
– Kantonale Denkmalpflege (Begutachtung bezüglich Eingriff RhB Bauten), Chur
– Kantonales Tiefbauamt (Hochwasser Risiko), Chur
– Amt für Wald und Naturgefahren (Sicherheitsrisiko), Tamins
– Kantonales Amt für Jagd und Fischerei (Schutzvorkehrungen zu Lebensräumen), Chur
– Schweizerische Vogelwarte (Brückentyp und Standort Gefahr für Vögel), Sempach
– Cuno Bieler, Umw.-Naturw. ETH (Umwelt und Baubegleitung), Bonaduz
– Kantonales Amt für Wirtschaft und Tourismus (Finanzierung, Koordination), Chur
– Wildhaber Beratung und Projektmanagement (Touristische Wertschöpfung), Flims-Dorf
– BAW Bündner Wanderwege (Gesamtvernetzung touristische Nutzung), Chur

1070 vélo-cargo

Mandant/e
Keine Angaben

Intervenants
* **Kesselring Vincent Architekt SIA** (architecte – sculpteur), Marseille
– vélos en ville (mécanique vélo – atelier), Marseille
– Miroiterie de la Joliette (entreprise verre), Marseille
– vélo utile (mécanique vélo – atelier), Marseille

1071 Erweiterungsbau Hochschule für Agrar-, Forst- und Lebensmittelwissenschaften

Mandant/e
– Amt für Grundstücke und Gebäude des Kantons Bern

Intervenants
* **Boegli Kramp Architekten AG**
– Bezol P.A.
– Architekten BSA SIA SWB, Fribourg

– Bauleitung GmbH, Biel-Bienne
– Atelier d'Arch. D. Rosset, Fribourg
– ZPF Ingenieure AG, Basel
– Gruneko Schweiz AG, Basel
– Schachenmann und Co. AG, Basel
– Klötzli und Friedli Landschaftsarchitekten, Bern

1072 Ristrutturazione Banque de Dépôts et de Gestion

Mandant/e
– Banque de Dépôts et de Gestion

Intervenants
* **Studio d'architettura Lorenzo Felder sa**
– Lorenzo Felder (architettura), Lugano
– Isabella Steiger (grafica), Lugano
– Giovanni Motta (direzione lavori), Agno
– Michele Lepori (ingegnere civile), Canobbio
– Antonio Ariemma – Visani (ingegnere impiantista), Taverne
– Mauro Ciriello (ingegnere elettrotecnico), Mendrisio
– Andrea Boletti (fisico della costruzione), Rivera
– Ida Puricelli (polizia del fuoco), Mendrisio
– Pierre Staub (impresa di costruzione), Lugano
– Simona Martinoli (storica dell'arte), Paudo
– Pino Brioschi (fotografo), Bellinzona
– Martin Hugli (carpenteria in legno), Biasca

1073 Solare Plus-Energie-Sanierung

Mandant/e
– Familie Stahl

Intervenants
* **Dransfeldarchitekten ag**, Peter Dransfeld/
Johannes Vogel, Ermatingen
– René Naef, Naef Energietechnik, Zürich
– Christian Keiser, Lignitec Ingenieurbüro für Holzbau, St. Gallen
– Bundesamt für Energie, Bern

1074 Préservation du parc du Windig

Mandant/e
– Private Bauherrschaft

Intervenants
* **LVPH architectes sàrl**

1075 Uferweg Bahnhof–Schadau

Mandant/e
– Stadt Thun

Intervenants
* **Lohner+Partner, Planung und Beratung Architekten GmbH** (Architekten), Thun
– H. Kasimir Lohner, dipl. Arch. ETH SIA, Raumplaner FSU (Lohner+Partner)
– B+S AG (Architekten), Bern/Thun
– Christoph Kratzer, dipl. Bauing. HTL (B+S AG)
– Rolf Maurer (Stadttingenieur), Tiefbauamt Thun, Thun
– Markus Weibel (Leiter Stadtgrün), Tiefbauamt Thun, Thun

1076 La strada del piano

Mandant/e
– FAS Federazione Architetti Svizzeri Sezione Ticino

Intervenants
* **FAS Federazione Architetti Svizzeri Sezione Ticino**
* **ATA Associazione Traffico e Ambiente**
– Nicola Baserga, arch. FAS (architetto urbanista)
– Emilio Bernegger, arch. FAS (architetto urbanista)
– Loris Delea, arch. ETH-Z (architetto urbanista)
– Fabrizio Gellera, arch. FAS (architetto urbanista)
– Werner Herger (giornalista)
– Jachen Könz, arch. FAS (architetto urbanista)
– Biagio Lepori, arch. ETH-Z (architetto urbanista)
– Renato Maggini, arch. FAS (architetto urbanista, coordinatore)
– Franco Poretti, arch. FAS (architetto urbanista)
– Gian Paolo Torricelli (geografo)
– Felix Wettstein, arch. FAS (architetto urbanista)

1077 Verwaltungszentrum Oberer Graben

Mandant/e
– Kanton St. Gallen

Intervenants
* **jessenvollenweider architektur GmbH**, Anna Jessen, Ingemar Vollenweider, Basel
– Lorenz I. Zumstein (Projektleitung)
– Marco Glockner
– Irina Mastel
– Jochen Kraft
– Strittmatter Partner AG (Überbauungsplan), St. Gallen
– Schällibaum AG Ingenieure und Architekten (Bauleitung), Wattwi
– Nänny & Partner AG (Bauingenieur), St. Gallen
– FS Geotechnik AG (Geologie), St. Gallen
– Bühler+Scherler AG (Elektroingenieur), St. Gallen
– Amstein+Walthert St. Gallen AG (Fachkoordination), St. Gallen

– Mühlebach Akustik+Bauphysik (Bauphysik), Wiesendangen
– Gerevini Ingenieurbüro AG (Akustik), St. Gallen
– Emmer Pfenninger Partner AG (Planung Kastenfenster), Münchenstein
– AFC Air Flow Consulting AG (Simulation Kastenfenster), Zürich
– Hellraum GmbH (Lichtplanung), St. Gallen
– Inform GmbH (Signalistik), Rorschbach

1078 Hauptgebäude Bundesamt für Sport

Mandant/e
– Bundesamt für Bauten und Logistik BBL

Intervenants
* **spaceshop Architekten GmbH**, Reto Mosimann, Architekt FH SIA BSA, Biel
– Bauleitung GmbH, Biel
– Tschopp Ingenieure GmbH SIA, Bern
– Bering AG SIA, Bern
– Roschi+Partner AG SIA, Bern
– Sutter+Weidner, Biel
– Leuthe Bauphysik SIA, Biel
– Dr. Jürg Schweizer, Kantonale Denkmalpflege Bern
– Rolf Weber, Kantonale Denkmalpflege Bern
– Prof. Dr. Eugen Brühwiler, EPF Lausanne
– Dr. Markus Faller, EMPA Zürich
– Bundesamt für Sport BASPO, Magglingen
– Paul Humbert, Fribourg
– Laurent Vuilleumier, Pampigny
– Sébastien Christen, Fribourg
– Valerio Sartori, Fribourg

1079 Marin Centre

Mandant/e
– Marin Centre SA

Intervenants
* **Bauart Architekten und Planer AG**, Neuchâtel
– Atelier d'architecture (Bauleitung), Villars-sur-Glâne
– GVH SA (Bauingenieur), Saint-Blaise
– merz kley partner AG (Bauingenieur Holz), Altenrhein/SG
– Enerconom CVSE MCR (Heizungs-, Lüftungs-, Klimatisierungs-, Elektroingenieur), Bern
– Tecsan (Sanitäringenieur), Olon
– Paysage SA (Landschaftsarchitekt), Lausanne

76 IMPRESSUM

Direction de projet

Pius Flury, architecte EPF SIA, Soleure, membre du Comité SIA
Michael Mathis, communicateur HES, directeur suppl. RP/Communication SIA
Thomas Müller, architecte EPF SIA, Zurich, directeur RP/Communication SIA
Ivo Vasella, architecte EPF SIA, Zurich, PR/ Communication SIA

Conseil

Stefan Cadosch, président de la Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA
Pius Flury, architecte EPF SIA, Soleure, membre du Comité SIA
Prof. Daniel Kündig, architecte EPF SIA BSA, Zurich
Prof. Dr. Susanne Kytzia, économiste, directrice du Centre de coordination infrastructures et environnement de la HSR, Rapperswil
Daniel Meyer, ingénieur civil EPF SIA SWB, membre du Comité SIA, Zurich

Suivi de la procédure

neubighubacher Architecture Urbanisme Développement structurel, Berne/Cologne
Simon Hubacher, architecte EPF SIA
Jörg Neubig, architecte BDA et urbaniste DASL
Katja Opelka, architecte

Graphisme et mise en pages

Laszlo Horvath, Berne

Traductions

Maya Haus, Pully

Relecture

Schwabe AG, Muttenz

Photos

Toutes les photos et illustrations des travaux sont tirées des dossiers de candidature.
Photos du jury: Reto Schlatter

Contact

Michael Mathis, directeur suppl. RP/Communication SIA
Direction opérationnelle *Umsicht – Regards – Sguardi 2013*

sia

schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

Société suisse des ingénieurs et des architectes
Selnaustrasse 16
Postfach
CH 8027 Zürich
E-Mail umsicht@sia.ch



La distinction *Umsicht – Regards – Sguardi 2013* est organisée grâce au généreux soutien des firmes Somfy AG, Bassersdorf et Velux Suisse AG, Trimbach.

